



—  
**L'arbre des  
objectifs**

—  
2023  
—



**GRENOBLEALPES  
MÉTROPOLE**

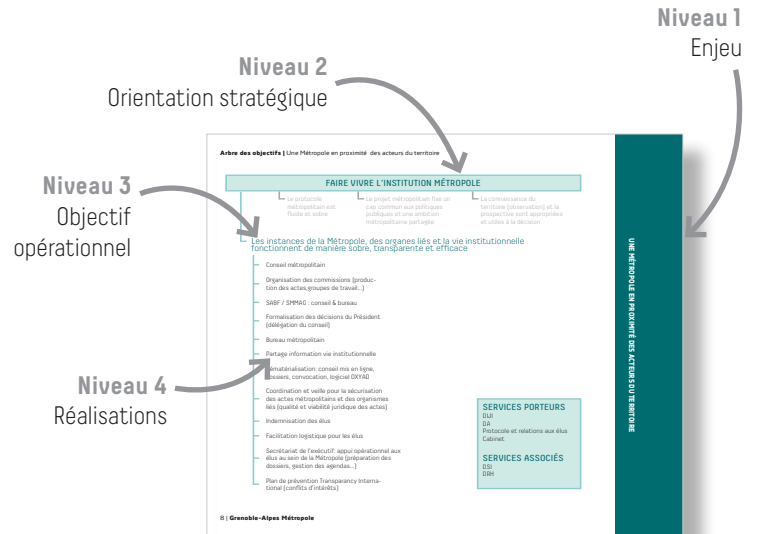


# UTILISER CE LIVRET

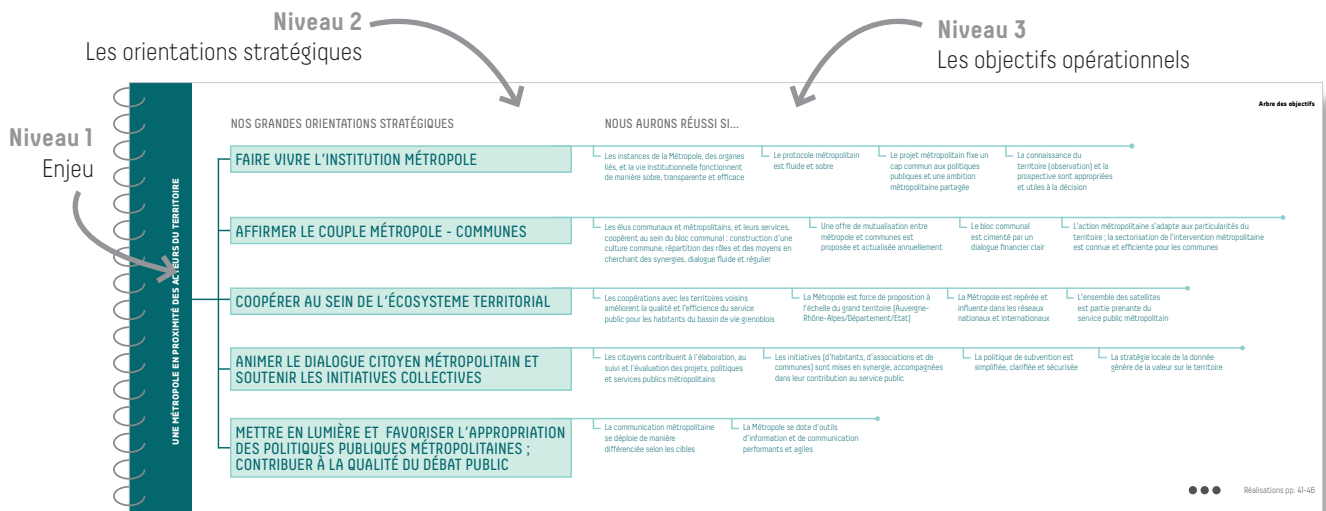
Ce livret est organisé en deux parties :

- Des fiches « enjeux » qui déclinent les orientations stratégiques et objectifs opérationnels ;
- Des fiches « réalisations » qui déclinent les actions, outils et projets à mettre en œuvre pour chaque objectif opérationnel.

Un index en fin de livret vous permet de naviguer dans celui-ci par l'entrée la plus adaptée à l'usage de chacun.



Fiche « réalisation »



Fiche « enjeu »

## QU'EST-CE QU'UN « ARBRE DES OBJECTIFS » ?

C'est un outil de pilotage des politiques publiques et des projets. Il permet :

- De rendre explicite notre logique d'intervention, depuis ses grands enjeux jusqu'aux réalisations très concrètes, en passant par les objectifs opérationnels ;
- D'« ordonner » des éléments qui constituent une politique publique, afin de la rendre plus lisible : il sépare les **registres politiques** (enjeux, orientations) et les **registres opérationnels** (objectifs, réalisations).

## QU'EST-CE QUE L'ARBRE DES OBJECTIFS DE LA MÉTROPOLE ?

La première version de l'arbre des objectifs de la Métropole a vu le jour en 2017. Il a permis d'articuler les grandes orientations politiques, exprimées par les élus en début de mandat, avec les politiques et interventions métropolitaines, les réalisations effectives et celles en projet.

Les grandes orientations politiques sont fondées sur notre statut de Métropole et ses prérogatives afférentes (soit les compétences que nous devons exercer) et sur les engagements

**« Notre arbre est vivant. Selon les priorités, il est possible de changer les rattachements de branche, les reformuler, les diviser. »**

de nos élus – au travers par exemple des délibérations cadres adoptées par le Conseil Métropolitain.

Cet arbre sert de fondement au dialogue de gestion qui, chaque année, permet à

toutes les directions d'identifier si leurs objectifs sont atteints (en s'appuyant sur le niveau 3 de l'arbre, les fameux « objectifs opérationnels ») et si les moyens humains, financiers et organisationnels sont en phase avec des objectifs.

En 2022, l'arbre a été actualisé à la suite de la définition par la nouvelle majorité de sa feuille de route politique.

## QUE TROUVE-T-ON DANS CET ARBRE ?

L'arbre des objectifs est donc composé de « branches », avec plusieurs niveaux :

- Des enjeux, qui fixent le cap sur le territoire à long terme ;
- Des orientations stratégiques, qui déclinent ces enjeux dans les compétences métropolitaines à échéance moyen terme (fin du mandat 2026 / 2030) ;
- Des objectifs opérationnels qui sont les résultats attendus et sur lesquels la métropole à la main ; ils sont exprimés en format « sujet verbe complément » pour répondre à la phrase « j'aurais réussi si... ». C'est ce sur quoi les directions sont en mesure de rendre des comptes.
- Des actions, outils et projets à mettre en œuvre pour atteindre ces résultats.

## POURQUOI NOUS EST-IL UTILE ?

Cet outil sert aujourd'hui de cadrage pour organiser le dialogue de gestion. Il permet également de rendre lisible, sous une forme communicante, les grandes priorités

métropolitaines définies à ce jour ainsi que les directions « référentes » des grands objectifs. Il permet notamment d'identifier les co-portage et donc de favoriser la transversalité.

### **NOTRE ARBRE EST VIVANT !**

... même s'il reste schématique. C'est d'ailleurs sa principale limite : pour simplifier la lecture, chaque réalisation est attachée à un seul objectif, chaque objectif à une seule orientation...là où, en réalité, ils répondent à plusieurs. Bien que beaucoup de projets interviennent de manière transversale, nous les avons classés ici en fonction de leur objectif « dominant ».

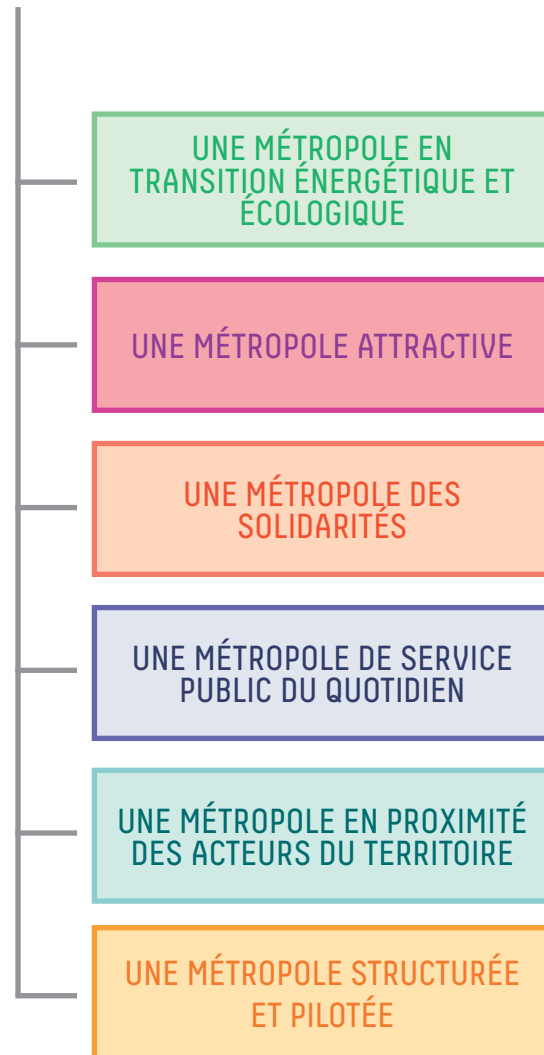
Mais notre arbre est vivant. Selon les priorités, il est possible de changer les rattachements de branche, les reformuler, les diviser. L'arbre est issu d'un recensement à un temps T. Certaines actions sont terminées, d'autres ne sont plus d'actualité et de nouveaux projets et réalisations n'y figurent pas. Notre arbre évolue donc chaque année, au fur et à mesure que le cycle du dialogue de gestion avance.

Le présent document présente l'arbre des objectifs à la fin de l'année 2022.

## L'ARBRE DES OBJECTIFS EN CHIFFRES...

**6****Enjeux****58****Orientations  
stratégiques****108****Objectifs  
opérationnels****1350****Actions, outils et  
projets à mettre  
en oeuvre**

# LES ENJEUX DE NOTRE METROPOLE



# UNE MÉTROPOLE EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE

## Pourquoi une Métropole en transition ?

.....

... parce que le climat nous oblige et que nos objectifs doivent intégrer les impératifs du climat, ce qui nous impose d'investir dans des mesures d'adaptation, d'atténuation et de limitation des risques, dans les innovations technologiques, mais aussi dans des outils de formation et de participation citoyenne.

**5**  
Objectifs  
stratégiques

**23**  
Objectifs  
opérationnels

**175**  
Réalizations

## Une Métropole en transition énergétique et écologique

Energie - Climat - Air -  
Agriculture - Alimentation -  
Biodiversité - Eau - Déchets

NOS GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

NOUS AURONS RÉUSSI SI...

**PILOTER LES TRANSITIONS VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE ET MOBILISER COLLECTIVEMENT LES ACTEURS**

- Le pilotage et la gouvernance du Plan Air Energie Climat sont assurés ; il engage toute l'action métropolitaine
- Les acteurs du territoire sont mobilisés et les coopérations pour le plan climat sont renforcées
- Les habitants du territoire sont rendus acteurs de la transition écologique
- Les programmes de financements publics sont mobilisés pour soutenir les politiques publiques de transitions et l'action locale

**ADAPTER LE TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**

- L'aménagement et la végétalisation permettent d'adapter le territoire au dérèglement climatique
- L'évolution des risques naturels est anticipée et une culture du risque systémique est développée
- Les pratiques agricoles sont réorientées face au changement climatique

**PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS, LES BIENS COMMUNS ET LA BIODIVERSITÉ**

- La préservation de la qualité des ressources en eau potable est améliorée sans attendre
- Les milieux naturels sont protégés des pollutions en respectant les obligations réglementaires
- Les rôles de la forêt dans toute sa diversité - dont sa fonction de captation carbone - sont préservés
- La biodiversité sur le territoire est protégée et valorisée
- Les espaces naturels sont restaurés et gérés durablement

**PILOTER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE VERS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LA SOBRIÉTÉ POUR RÉDUIRE LES GES ; AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR**

- La pollution de l'air est monitorée et une stratégie air est mise en oeuvre
- Des dispositifs tels que la ZFE réduisent le nombre de déplacements en voiture thermique
- La Métropole pilote la planification énergétique
- Sobriété et efficacité énergétique : les consommations énergétiques sont réduites de 22 % entre 2013 et 2030 (habitat : -19%; secondaire : -20%; tertiaire : -17% )
- La part des énergies renouvelables produites sur le territoire augmente de 35% entre 2013 et 2030 et représente 30% des consommations en 2030
- Les réseaux de chaleur sont développés et verdis : mix énergétique ; couverture ENR ; densification / extension ; stabilité des prix...
- La Métropole structure et anime le pôle public de l'énergie

**VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE ET RÉDUIRE LA PRESSION SUR LES RESSOURCES NATURELLES PLANÉTAIRES**

- Une stratégie agricole et alimentaire est structurée
- La stratégie forêt est établie avec les territoires voisins et inclut les objectifs de séquestration carbone
- Une politique ambitieuse sur les déchets est déployée à l'échelle métropolitaine et du bassin de vie : planification stratégique
- Les déchets sont réduits de 50% sur les OMR, de 10% sur les DMA et la valorisation des déchets augmente de 67% à échéance 2030



The background features a complex, abstract pattern of green geometric shapes. It includes concentric circles, arcs, and various rectangular and diamond-like forms, all rendered in different shades of green (from light to dark). The pattern is dense and layered, creating a sense of depth and movement. A central white circle contains the main text, which is flanked by two short horizontal lines.

—

**Une Métropole  
en transition  
énergétique et  
écologique**

—

## PILOTER LES TRANSITIONS VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE ET MOBILISER COLLECTIVEMENT LES ACTEURS

Le pilotage et la gouvernance du Plan Air Energie Climat sont assurés ; il engage toute l'action métropolitaine

- Pilotage et animation interne du Plan Air Energie Climat
  - Animation équipe projet*
  - Revue de projet DGS + COTECH*
  - Labellisation CIT'ERGIE*
  - Reporting (tableau de suivi de mise en oeuvre)*
- Indicateurs (construction du tableau)
- Observatoire Plan Climat
- Gouvernance institutionnelle (COPIIL et comité de suivi)
- 100 Villes climatiquement neutre
  - Obtention du label*
  - Elaboration Climate City Contract & label « Mission Ville »*
  - AAPs (service contractualisation)*
- Bilan mi-parcours et révision du plan climat
- Etude scénarios de neutralité carbone
- Bilan GES
- Budget climat

Les acteurs du territoire sont mobilisés et les coopérations pour le plan climat sont renforcées

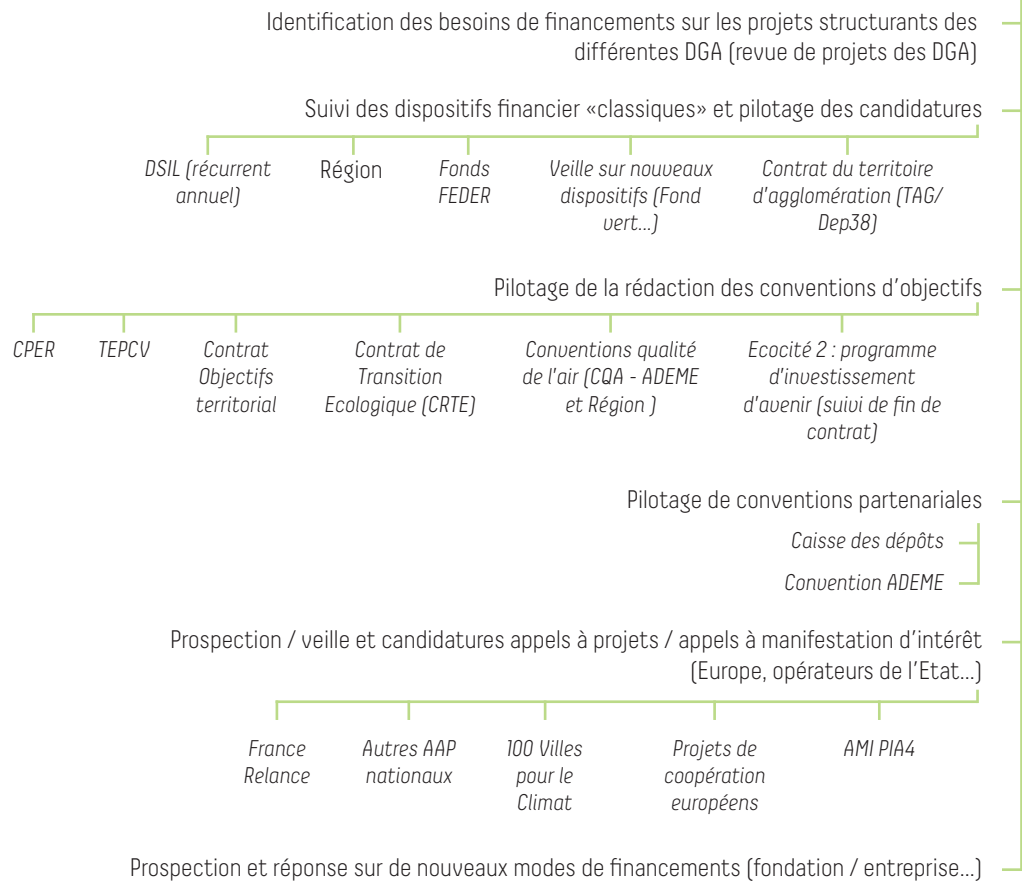
- Mobilisation des communes : charte de mobilisation, animation des plans d'action communaux
- Charte de partenariat (autres acteurs : UGA...)
- Mobilisation des acteurs éco (PACTE éco local, Convention des entreprises pour le climat, stratégie éco...)
- Conseil scientifique Plan Climat et Grenoble Capitale Verte
- Grenoble Capitale Verte
- Lien avec les territoires voisins
- Marché ALEC

Les habitants du territoire sont rendus acteurs de la transition écologique

- Sensibilisation et accompagnement au changement de pratiques
  - Conversations carbone / Inventons nos vies à bas carbone*
  - Réseau des acteurs relais / centre ressources / outillage*
  - Agir pour le climat - site internet*
  - Montée en compétences accompagnement au changement de comportement (Fieulaine)*
  - GT Mobilisation des habitants*
- Sensibilisation des enfants en milieu scolaire et en dehors (éducation à l'environnement)
- Convention citoyenne pour le climat
- Ateliers de sobriété
- MNEI

PILOTER LES TRANSITIONS VERS LA NEUTRALITÉ CARBONE ET MOBILISER COLLECTIVEMENT LES ACTEURS

Les programmes de financements publics sont mobilisés pour soutenir les politiques publiques de transitions et l'action locale



## ADAPTER LE TERRITOIRE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'aménagement et la végétalisation permettent d'adapter le territoire au dérèglement climatique

Caractérisation et cartographie des îlots de chaleur

Accessibilité des puits de fraîcheur

Mise en oeuvre d'une stratégie de territoire d'adaptation au réchauffement climatique

Programmation et mise en oeuvre du Plan Canopée

*Programmation Verdissement / désimperméabilisation*

*Mise en oeuvre sur les Espaces publics*

Patrimoine arboré

*Développement du patrimoine arboré*

*Diagnostic phyto-sanitaire*

*Charte de l'arbre*

*Mutualisation autour de l'arbre :*

*Pilotage service commun / prestations de service / délégation*

Etude d'adaptation du patrimoine arboré aux évolutions climatiques

Mise en oeuvre de la Zéro Artificialisation Nette des Sols (ZAN)

Utilisation de la gestion des eaux pluviales pour renforcer/ développer la végétalisation (infiltrations eaux pluviales à la parcelle)

L'évolution des risques naturels est anticipée et une culture du risque systémique est développée

Approfondissement et diffusion des connaissances sur les risques naturels (impact climatique sur événement pluvieux intenses, vulnérabilité liée aux risques naturels...)

Anticipation des risques liés au réchauffement (outil prévention des risques et gestion de crise, suivi et alerte des risques torrentiels...)

Renforcement dispositifs face aux événements climatiques extrêmes (protection risques torrentiels, systèmes de pompage...)

Soutien à l'activité agricole résiliente (AAP, expérimentation...)

Les pratiques agricoles sont réorientées face au changement climatique

Développement agroforesterie

Accompagnement et formation des agriculteurs agriculture durable (convention chambre agir, espace test...)

Soutien à l'activité agricole résiliente (AAP, expérimentation)

PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS, LES BIENS COMMUNS ET LA BIODIVERSITÉ

La préservation de la qualité des ressources en eau potable est améliorée sans attendre

- DUP des deux champs captants
- Maitrise des protections des champs captants
- Projet de recherche changement climatique / crue (avec Université)
- Etudes pour connaître la ressource
  - Chlorates / Perchlorates
  - Vulnérabilité des champs captants
- Nappe du Drac (suivi surfacique - analyse qualité)
- Evolution règlementaire qualité de l'eau : DCE et PGSSE
- Valorisation de communication autour des champs captants + livre de l'eau
- Stratégie foncière acquisition de terrains en périmètre rapproché (convention SAFER...)
- Préservation de la diversité des sources et des champs captants
- Cohabitation des usages dans les périmètres de protection : voies vertes, dessertes forestières

Les milieux naturels sont protégés des pollutions en respectant les obligations réglementaires

- Aquapôle : Projet « Temps de pluie » et gestion des sous-produits de l'assainissement
- Mise aux normes réseau assainissement Sud Grenoblois (Vizille et autres réseaux...)
- Réduction des volumes de déversement dans les milieux naturels
- Contrôle assainissement non collectif
- Amélioration des process de traitement des petites stations d'épuration
- Protection et restauration des sites
  - Boucle des Sablons
  - Contrat vert et Bleu
  - Seuil de la Rivoire / Malisol
  - Plan Rypisylve / cours d'eau latéraux
- Réserves naturelles régionales
  - RNR Drac
  - RNR Jarrie
  - RNR Luitel

## PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS, LES BIENS COMMUNS ET LA BIODIVERSITÉ

Les rôles de la forêt dans toute sa diversité - dont sa fonction de captation carbone - sont préservés

- Etude sur le rôle de protection de la forêt / chantiers de gestion forêt publique
- Prévention du risque d'incendie en forêt (protection et sensibilisation des riverains)
- Protocole de recherche sur les arbitrages de conflits d'usage en forêt
- Accompagnement à l'évolution des pratiques sylvicoles (adaptation de la forêt) + Partenariat inter-professions du bois
- Plans de gestion de la forêt sur les sites métropolitains (incluant la protection de la biodiversité) : programme PEFC

La biodiversité sur le territoire est protégée et valorisée

- Capitalisation et partage de la connaissance scientifique (observatoire de la biodiversité)
- Sites d'expérimentation Métro pour la biodiversité
- Charte d'engagement en faveur de la biodiversité
- Communication et sensibilisation
- Animation Contrat Vert et Bleu
- Plan de lutte contre les espèces végétales exotiques (EVEE)
- Fauchage raisonné

Les espaces naturels sont restaurés et gérés durablement

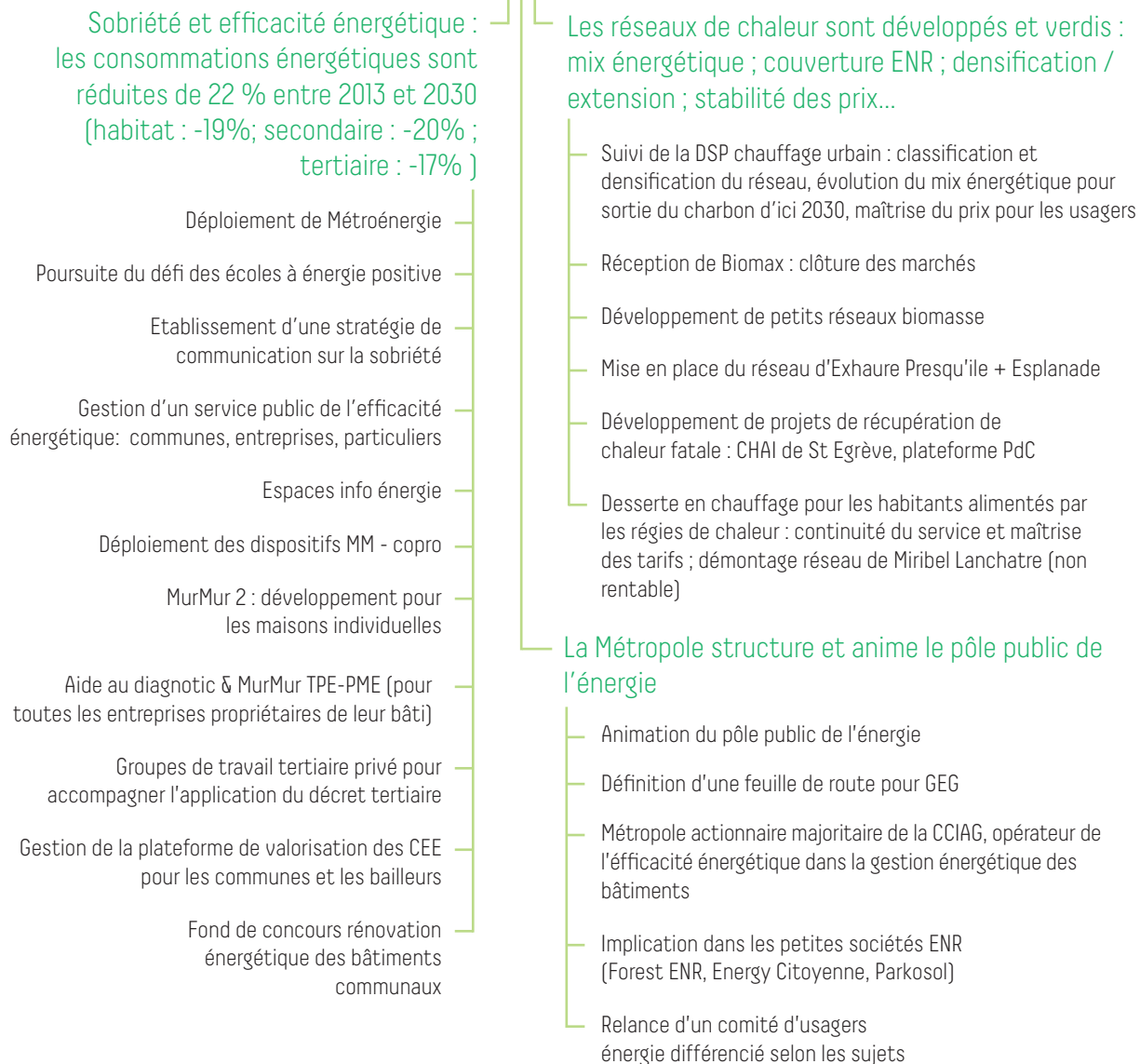
- Aménagements PIA (mare pédagogique), Sablons, Premol
- Maintenance des espaces naturels et sécurisation (y compris des sites de loisirs)

PILOTER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE VERS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LA SOBRIÉTÉ POUR RÉDUIRE LES GES ; AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

UNE MÉTROPOLE EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE



## PILOTER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE VERS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET LA SOBRIÉTÉ POUR RÉDUIRE LES GES ; AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR





## VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE ET RÉDUIRE LA PRESSION SUR LES RESSOURCES NATURELLES PLANÉTAIRES

### Une stratégie agricole et alimentaire est structurée

Préservation des espaces agricoles dans les documents de planification

Maintien et renouvellement des agriculteurs pour lutter contre le morcellement

Projet alimentaire élaboré avec nos voisins

Accompagnement filières locales et systèmes de production durables et bas carbone (pôle agroalimentaire isérois, MIN & Abbatoirs)

Accompagnement restauration scolaire

Sensibilisation et accompagnement au changement de comportement (ex : déchets, santé)

### La stratégie forêt est établie avec les territoires voisins et inclut les objectifs de séquestration carbone

Développement de la filière bois / bûche locale de qualité (production de bois énergie et de bois de construction)

Schéma de desserte

Forêt Horizon 2030 (stratégie forestière inter territoires à énergie alpine positive)

## VALORISER LES RESSOURCES DU TERRITOIRE ET RÉDUIRE LA PRESSION SUR LES RESSOURCES NATURELLES PLANÉTAIRES

Une politique ambitieuse sur les déchets est déployée à l'échelle métropolitaine et du bassin de vie : planification stratégique

Mise en oeuvre du schéma directeur déchets

Gouvernance interterritoire sur les outils de traitement

Campagne de communication impactante

Les déchets sont réduits de 50% sur les OMR, de 10% sur les DMA et la valorisation des déchets augmente de 67% à échéance 2030

Plan de prévention et de réduction des déchets (réemploi textile et encombrants, compostage, labellisation éco-événement, kits...)

Plan d'action déchets alimentaires : collecte et compostage

Financement incitatif du service

— *TEOMI : taxe d'enlèvement des OM incitative*

— *Redevance spéciale pr communes, professionnels*

Police intercommunale environnementale déchets

Schéma de réemploi/ressourceries : faire vivre le site PolAir

Exploitation des outils de traitement

Nouveaux outils de traitement

— *Centre de compostage de Muriannette / Unité de méthanisation*

— *Reconstruction des usines de tri*

— *Reconstruction de l'usine de valorisation énergétique (Athanor)*

# UNE MÉTROPOLE ATTRACTIVE

## Une Métropole attractive

Insertion - Emploi - Développement  
économique - Enseignement supérieur -  
Recherche - Aménagement - Foncier

### Pourquoi une Métropole attractive ?

.....

... parce que la qualité de vie, la nature et les paysages, les équipements et les espaces publics remarquables, l'hospitalité, la culture, le sport, l'Université, l'innovation, la recherche scientifique, ou encore l'emploi sont des éléments primordiaux pour le bien-être des habitantes et habitants, le dynamisme économique et le rayonnement international.

**5**  
Objectifs  
stratégiques

**29**  
Objectifs  
opérationnels

**150**  
Réalizations

NOS GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

NOUS AURONS RÉUSSI SI...





—

**Une Métropole  
attractive**

—

## OEUVRER POUR DES EMPLOIS DURABLES POUR TOUS, EN SYNERGIE AVEC LES ENTREPRISES

La Métropole est autorité organisatrice de l'insertion et de l'accès à l'emploi sur le territoire et favorise l'innovation dans ce domaine

Mise en oeuvre de la politique métropolitaine de l'emploi

Organisme intermédiaire de gestion du FSE

Pilotage et animation du volet emploi et développement économique du contrat de ville

*Instruction et suivi de la programmation du contrat de ville et le fond de cohésion sociale*

*Soutien aux porteurs de projet phase amont du dépôt de dossier*

Coordination de l'axe emploi du PNRU : apport de moyens supplémentaires pour l'accompagnement vers l'emploi en RU

*1% insertion*

*Cité de l'emploi*

Les entreprises sont actrices de l'insertion tout en répondant à leurs besoins de recrutement

Dispositif des clauses d'insertion

*Schéma d'achat socialement responsable*

*Actions de valorisation des entreprises (trophée de la clause)*

*Clauses sur les marchés de service pour toucher un public plus large, notamment féminin*

*Réalisation d'actions de recrutement « aller vers »*

Actions de recrutement (forum emploi, job dating emplois d'été)

Développement et pérennisation des SIAE

*Appui financier aux porteurs de projets*

*Développement des marchés réservés (cf actions clauses sociales)*

GPEC territoriale (métiers sous tension et métiers du futur - plateforme)

*Forum des métiers*

*Reprise du réseau méca/méta (promotion, consolidation, recrutement)*

*100 chances 100 emplois*

*Développement de partenariats entreprises autour d'actions de responsabilité sociétale*

OEUVRER POUR DES EMPLOIS DURABLES POUR TOUS, EN SYNERGIE AVEC LES ENTREPRISES

Les demandeurs d'emploi (les plus vulnérables) sont accompagnés et suivis dans leur insertion durable sur le marché du travail

Accueil et orientation des demandeurs d'emplois en difficulté d'accès à l'emploi

AIVE : Accompagnement individualisé vers l'Emploi PLIE

PLIE: Accompagnement des demandeurs d'emploi

Accompagnement dans les maisons pour l'emploi du territoire métropolitain (hors PLIE)

Mise en relations des participants PLIE avec les entreprises (portées par les CRE au sein des maisons de l'emploi)

Soutien à l'exercice matériel des missions des Missions Locales et maisons de l'emploi

Les freins spécifiques à l'insertion socio-professionnelle sont levés par des actions ciblées

Territoire Zéro Chomeur de Longue Durée

Plan pauvreté : Actions innovantes menées sur les thématiques : garde d'enfant, maîtrise de la langue française, numérique, santé mentale

La Métropole contribue à l'accueil et l'intégration des migrants et réfugiés

Levée des freins à l'accès à l'emploi : maîtrise de la langue française, accès au logement...

Accueil des déplacés en provenance d'Ukraine

Maison de l'hospitalité

## MOBILISER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES EN FAVEUR DES TRANSITIONS ET SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ÉQUILIBRÉ SUR LE TERRITOIRE

La Métropole pilote une stratégie de transition économique du territoire

Stratégie de transition économique

Suivi du schéma directeur des espaces économiques (SCOT, PLUI...)

Coopération avec la Région en matière de politique économique, dont déclinaison locale de l'agence régionale et SRDEII

Coopération économique à l'échelle du grand territoire

Outils d'observation et de suivi de l'activité, veille observation informatique économique (Eudonet, observatoire des start-ups, observatoire des locaux commerciaux, observatoire immobilier tertiaire, observatoire des formations...)

La Métropole accompagne le développement des entreprises sur mesure dans une démarche de développement durable, RSE et économie circulaire

Accompagnement individuel (porte d'entrée, accès à l'information) et interface avec les politiques publiques métropolitaines (mobilité, énergie, déchets, accessibilité, transition énergétique...)

Mise en place d'un suivi spécifique pour 80 entreprises à enjeux

Formalisation et communication de l'offre de service aux entreprises ; actualisation vers une offre éco-responsable

Promotion des dispositifs d'économie d'énergie et instruction des aides à l'acquisition de véhicules moins polluants (fonds air véhicules)

Promotion des plans de mobilités et actions de sensibilisation

Promotion de l'offre de service emploi insertion

Lancement étude économie circulaire dans les entreprises : état des lieux + étude de besoins

Lancement du PolAir

Dépollution des sols : SCIC

Décarbonation de l'industrie et hydrogène vert / fatal



MOBILISER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES EN FAVEUR DES TRANSITIONS ET SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ÉQUILIBRÉ SUR LE TERRITOIRE

Les porteurs de projets créent de nouvelles entreprises sur le territoire

Animation d'un réseau des acteurs de l'incubation

Organisation de 3 événements par an pour les créateurs d'activité (2 événements par an « Je crée ma boîte » et un forum CCI)

Accompagnement des 2 pépinières d'entreprises (Pousada - rapatriement sur Mistral - et Tarmac)

Soutien aux acteurs qui accompagnent les créateurs d'entreprises (Gaïa, Grenoble Angels, Pepite Ozer, ACEISP, ADIE...)

Développement d'outils de financement pour accompagner la croissance (fond d'investissement PATIENT)

L'offre foncière et immobilière répond aux besoins des entreprises ; les acteurs économiques sont accompagnés vers des aménagements responsables

Développement de foncier productif : sortie des projets en cours, lancement études zones AU, stratégie foncière pr densification des zones existantes

Rénovation et commercialisation du patrimoine économique métropolitain / entretien délégué en mandat de gestion SPL InnovAction (gestion locative)

Dynamisation des zones d'activité vieillissantes : mobilisation locaux vacants, recherche cofinancements amélioration qualitative, requalification des ZA vieillissantes

Accompagnement des projets immobiliers privés et animation du réseau des acteurs de l'immobilier (FNAIM, SIMI...)

Accompagnement des start-up dans leur parcours immobilier

Maintenance des zones : zone éco branche Nord-Est etc.

Requalification de 3 zones d'activités anciennes (rénovation ZIZA et réaménagement ZAE) : Fontaine, Glairons, Inovalée

L'industrie intègre la transition numérique et écologique et crée de nouveaux emplois

Plan d'action parc industriel Sud

Formalisation et communication de l'offre de service aux industries (foncier, formation, mutualisations, utilisation des ressources...)

La logistique urbaine gagne en soutenabilité

Centre de logistique urbaine

Accompagnement des acteurs logistiques dans leur développement

Ferroutage

## MOBILISER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES EN FAVEUR DES TRANSITIONS ET SOUTENIR UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ÉQUILIBRÉ SUR LE TERRITOIRE

La part des nouveaux services et de nouveaux emplois dans l'ESS augmente significativement

Soutien et accompagnement à la création, au développement et au financement d'activités ESS et appui spécifique aux 3 filières prioritaires (French impact : réemploi, alimentation durable et mobilié)

Développement d'une offre d'immobilier dédiée ESS : réouverture d'Artis Grenoble-Mistral

Communication, promotion et sensibilisation

Le commerce conforte les pôles de vie et s'adapte aux nouveaux modes de consommation

Stratégie commerciale et animation du tissu commercial (soutien aux unions commerciales)

Equilibre territorial de l'offre commerciale (SCOT, DAC, CDAC...) :

— Confortement des pôles de proximité (PLUI)

— Restructuration commerciale dans les quartiers prioritaires

— Développement du centre ville

— Accompagnement des grands projets commerciaux (NERPIC, Grand Place, Portes du Vercors)

Aide à l'implantation et au développement des commerces et services : aides directes à l'investissement, location de locaux commerciaux...

Intégration de la dimension commerciale dans les projets urbains : études commerciales et suivi des travaux...

Politique d'implantation des commerces non sédentaires: organisation de l'implantation (mise en place emplacements food trucks)

Promotion du développement des marchés et des circuits de proximité en étroite relation avec le MIN

Création d'une foncière commerciale

La Métropole assure l'animation économique du territoire et soutient les réseaux

Pacte économique local : partenariat avec les grands comptes

Dialogue avec les représentants du monde économique (consulaires, associations d'entrepreneurs, ...)

Animations collectives des espaces économiques (aide au financement des associations et entreprises sur les zones d'activité, animation des zones activité...)

SOUTENIR L'INVENTION DES INNOVATIONS

Les filières et leur logique de mutualisation/synergie sont favorisées

- Développement de la filière santé (TASDA, MEDYTEC, CLARA, MEDICALPS...)
- Développement de la filière bois/ filière agricole
- Développement de la filière numérique (micro-électronique, IA, quantique)
- Développement de la filière énergies renouvelables (mobilité hydrogène, piles à combustible, business hydro...)
- Développement de la filière mécanique (AAP primo-arrivant, événement filière mécanique)
- Développement de la filière chimie (développement plateforme chimique, récupération de l'énergie fatale, pollutech...)
- Explorer l'arrimage d'une filière BTP aux enjeux d'innovation et de transition
- Développement de la filière touristique
  - Taxe de séjour métropolitaine : plateforme de déclaration et de collecte en ligne; suivi des évolutions réglementaires et des pratiques*
  - Structuration des partenariats et pilotage avec les massifs et avec leurs structures de tourisme*
  - Définition des partenariats en matière de tourisme Département/Région*
  - Partenariats avec les acteurs socio-professionnels du tourisme (hébergeurs, commerçants, restaurateurs)*

L'écosystème de l'innovation se renforce au service des enjeux environnementaux et sociaux ; les transferts de technologies se développent

- Politique de soutien à l'innovation (Nano 2022 et 2025, centre de recherche sur l'IA ATOS & MIAI, volet innovation du pacte économique ...)
- Soutien et accompagnement des pôles de compétitivité et clusters (5 pôles, CLARA, Medic@Ips, TASDA, French Tech in the Alps, OSV...)
- Soutien événements sur l'innovation (i-Forum, HLF...)
- Lien université-recherche-entreprises : soutien Linksum ; financement et suivi de projets i-démo ; Easytech
- Financement d'infrastructures de recherche (CPER)

Les expérimentations favorables aux transitions sont soutenues

- Rapprochement offre/demande : B to B de l'achat local ; Territoire Solution
- Commande publique d'innovation (assises de la commande publique ; AMI expérimentations...)

Le numérique est mobilisé comme levier de transformation des entreprises et de création d'emplois / l'ensemble des acteurs a accès au très haut débit

- Contribution au cercle inter-service de la donnée : obligations réglementaires, mise en accessibilité de la donnée
- Aménagement numérique métropolitain (desserte ZAE et complétude des infrastructures métropolitaines, réseaux lora )
- French tech in the Alps / Totem

## AFFIRMER L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE ET À DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DES TALENTS

La promotion du territoire transforme l'image du territoire grenoblois à l'externe, génère une fierté collective et un sentiment de co-responsabilité avec les acteurs du territoire

### Marketing territorial

*Déploiement de la marque (nouvelle mission Agence Grenoble Alpes - ex OT)*

*Animation et élargissement de l'écosystème de promotion à travers l'association Grenoble-Alpes*

Soutien et dynamisation des événements « Attractivité » : à rayonnement international et national et porteurs de l'identité territoriale / événementiel sportif / événementiel culturel

Articulation communication institutionnelle / promotion du territoire : développement site portail agrégateur des parties prenantes

Harmonisation et diffusion du discours sur le territoire (thématiques, filières...) afin de générer des opportunités d'affaire, d'attirer des talents et développer des nouvelles chaînes de valeur

*Organisation de stands de promotion des acteurs et du territoire dans les salons (ex : salons de l'immobilier d'entreprise : SIMI et MPIM, Moutain Planet, SEPEM...)*

*Conception d'outils et discours : répartition des rôles précisés Agence grenoble alpes / Métropole*

*Plan annuel de promotion*

La Métropole s'affirme à l'international

Accueil de délégations internationales

Implication dans des projets européens

Participation aux réseaux de coopération internationale : pistes de coopérations en cours de définition avec certains écosystèmes cibles (ex : Tsukuba / Essen / Eindhoven / Taiwan / Tel-Aviv)

Organisation / Participation à des colloques internationaux : ICLEI

Le pôle universitaire augmente son attractivité, sa visibilité internationale ainsi que son dialogue avec la Métropole

Financement d'enseignement supérieur (EPCC ESAD)

Financement de projets liés à la vie étudiante (infrastructures ou initiatives - redéfinition de la stratégie et augmentation des ambitions)

Gouvernance, participation aux instances, schéma de développement universitaire

Soutien à des colloques, souvent internationaux

AFFIRMER L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE ET À DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DES TALENTS

Une stratégie touristique éco-responsable et innovante conforte le tourisme d'affaires et développe le tourisme d'agrément en lien avec les partenaires du tourisme et les massifs

Pilotage de la stratégie touristique du schéma de développement touristique métropolitain (observation / suivi)

Développement du tourisme d'affaires (colloques, congrès, ...) : renforcement du rôle du bureau des congrès + mobilisation des équipes filières en prospect

Alpexpo: gestion, modernisation, repositionner le business plan en relation avec la région

Pilotage de la stratégie mise en oeuvre par l'Agence Grenoble Alpes et accompagnement de la mise à niveau des équipements modernisation et réaménagement)

Développement du tourisme d'agrément : Projets de développement touristique (Prémol, vélo-rail Saint Georges de Commiers, Col de Porte, Schéma accueil des aires de camping-car, recensement et développement offre écotourisme, qualité de l'accueil touristique dans les espaces publics et transports

Valorisation du patrimoine: découverte, porter à connaissance via des actions liées au tourisme

Sites naturels et de loisirs : col de porte, bois français, sentiers

Positionnement outdoor montagne de la Métropole : circuits de trails, boucles vélo, activités sport nature, et rencontres ciné montagne

L'offre culturelle contribue au sentiment d'appartenance et à la cohésion territoriale

Coopération entre les acteurs culturels et les territoires : 10 J de la culture, charte de coopération, conférence métropolitaine de la culture

Soutien aux initiatives culturelles et à la création émergente

Art dans l'espace public, reliés aux transitions climatiques (projet Moinard)

Numothèque

Offre culturelle scientifique, technique et industrielle (EPCC...)

L'offre sportive et culturelle métropolitaine concourt à l'attractivité du territoire

Accompagnement des pratiques sportives : soutien aux clubs, soutien au sport d'élite

Gestion des équipements sportifs, aménagement des espaces et développement des sports de nature

*Equipements d'intérêt métropolitain: patinoire, stade, vélodrome, évolution du bâti de la base nautique pour l'aviron*

*Gestion patrimoniale des équipements : 2 golfs, centre de ligue de tennis, centre de formation rugby et foot*

Soutien à la féminisation des pratiques

Gestion des équipements culturels d'intérêt métropolitain

## AMÉNAGER LE TERRITOIRE POUR EN AMÉLIORER LA QUALITÉ

Les paysages sont intégrés comme élément structurant dans les projets métropolitains

Consultances architecturales

Stratégie métropolitaine Plan Paysage - biodiversité (suites de l'OAP Paysage biodiversité)

Intégration de l'eau dans la ville

Accompagnement des projets (expertise paysages)

Les grands projets d'aménagement soutiennent le développement polycentrique de la Métropole

Développement de l'urbanisme négocié

Pleine articulation des projets de mobilité avec l'urbanisme et les paysages : contrats d'axe nouvelle génération

GrandAlpe

Polarité Nord Est

Polarité Nord Ouest

Centralité Vizilloise

Projet Bastille - centre ancien

Fonction « laboratoire urbain » : urbanisme tactique, culture

Parc industriel Sud

L'aménagement économique répond à la stratégie de développement économique et au besoin des entreprises (ZAE)

Développement de nouvelles zones d'aménagement économique

Les Tuileries (ex Pré-charron)

Allibert

Campus technologique santé

Houille Blanche

Nouvelles opérations

Franges Nord à Vif

Les Sagnes

Clôture des zones d'aménagement terminées

Actipole

Vence Eco parc

Les Bauches à Claix

Parc d'Oxford

Saut du Moine

Iles cordée

Papeteries de Pont de Claix

Porte de Chartreuse

Hyparc

Zones mixtes

Cadran solaire

Vizille / Alliance

Portes du Vercors

Projet pôle gare (Connexions / projet ATOS / Artelia)

Prémalliance

Les Sols Innruck

La stratégie foncière est définie et mise en oeuvre en adéquation avec les besoins et les projets du territoire

Pilotage de l'EPFL

Droit de Préemption Urbain

Elaboration d'une feuille de route de la politique foncière

Transfert de propriété (suite loi MAPTAM/ foncier)

Les centres urbains et les centres bourgs sont valorisés et dynamisés

Coeurs de villes Coeur de Métropole: Grenoble, Eybens, Vif, Vizille, Pont de Claix...

Émergence de nouveaux projets : centre ville de Pont de Claix

# UNE MÉTROPOLE DES SOLIDARITÉS

## Pourquoi une Métropole des solidarités ?

.....

... parce que, bien que l'action sociale soit une compétence communale, la Métropole doit penser l'inclusion dans toutes ces politiques publiques : tarifications adaptées de ses services publics, accès au logement social, actions financées dans le cadre de la politique de la ville et en direction des jeunes, exemplarité en matière d'égalité femmes-hommes, etc.

**3**

**Objectifs stratégiques**

**17**

**Objectifs opérationnels**

**90**

**Réalisations**

## Une Métropole des solidarités

Habitat - Cohésion sociale - Risques -  
Rénovation urbaine

NOS GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

NOUS AURONS RÉUSSI SI...

**BÂTIR UNE AGGLOMÉRATION SOLIDAIRE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LE CONTEXTE DES TRANSITIONS**

La Métropole anime une politique de la ville partenariale sur les quartiers prioritaires et quartiers de veille active (QPV et QVA)

La qualité de vie dans les quartiers d'habitat social est améliorée

La Métropole anticipe et traite les problématiques de sûreté sur les espaces publics et sur ses installations

L'ensemble des politiques publiques intègrent l'égalité de traitement des citoyens

Les prix du service public sont maîtrisés

La métropole soutien l'accès à une mobilité décarbonée pour les demandeurs d'emploi les plus vulnérables

La métropole contribue à l'autonomisation des jeunes sur son territoire et notamment sur les quartiers prioritaires

**GARANTIR UN LOGEMENT POUR TOUS ET SUR TOUT LE TERRITOIRE**

La Métropole coordonne et planifie l'intervention en matière de logement pour lutter contre l'étalement urbain et développe l'habitat dans les centralités urbaines

Des logements abordables pour tous sont proposés, répartis sur l'ensemble du territoire et dans le respect de sa diversité

La production et la réhabilitation de logements est soutenue

L'accès au logement et à l'hébergement pour tous est facilité et un accompagnement social est proposé

La précarité énergétique et l'habitat indigne diminuent

Des zones d'accueil de gens du voyage sont entretenues et créées

**FAIRE DE L'AMÉNAGEMENT UN OUTIL DE COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE ET DE PRÉVENTION DES RISQUES**

Les enjeux de renouvellement urbain sont anticipés et intégrés dans tous les projets d'aménagement et politiques territorialisées

La Métropole soutien les communes dans leurs opérations de renouvellement urbain, hors ANRU

Les quartiers prioritaires bénéficient d'une ambitieuse rénovation urbaine : convention ANRU2 Villeneuves, Mistral, Renaudie - Champberton

Une stratégie de prévention des risques et de résilience territoriale est mise en oeuvre





**Une Métropole  
des solidarités**

## BATIR UNE AGGLOMÉRATION SOLIDAIRE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LE CONTEXTE DES TRANSITIONS

La Métropole anime une politique de la ville partenariale sur les quartiers prioritaires et quartiers de veille active (QPV et QVA)

Contrat de Ville : comité de pilotage, programmation ;  
Equipe PV villes et metro réunie une fois par mois

Co-construction du volet social des projets de renouvellement urbain : ANRU

Evaluation en continu

Accompagnement et soutien de porteurs de projets sur le territoire

Programme de réussite éducative

Développement et accompagnement des Conseils Citoyens Politique de la Ville (CCPV)

Instruction et suivi de la programmation du contrat de ville (volet emploi et développement économique)

La qualité de vie dans les quartiers d'habitat social est améliorée

Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP): centre ressources et soutien aux actions des bailleurs

Volet GUSP du PLH

La Métropole anticipe et traite les problématiques de sûreté sur les espaces publics et sur ses installations

Connaissances et compréhension des enjeux de sûreté

Expertise et ingénierie en réponse aux sollicitations externes et internes

Animation de réseaux : CISPd et ses groupes de travail / coordinations intercommunales sur la prévention de la délinquance

Gestion événementiel et gestion de crise (anticipation, gestion et retour d'expérience)

Soutien à la mise en place d'actions de médiation sociale de proximité par les communes et les services Métro (patinoire, RNR...)

## BATIR UNE AGGLOMÉRATION SOLIDAIRE ET RÉDUIRE LES INÉGALITÉS DANS LE CONTEXTE DES TRANSITIONS

L'ensemble des politiques publiques intègrent l'égalité de traitement des citoyens

Réseau « Partenaire égalité » : cellule de veille et d'action et plan d'action

Plan d'action égalité femme/homme (interne & externe) et égalité de traitement

Appel à projet jeunes pour l'égalité femmes-hommes

Maison pour l'égalité femmes-hommes

Fond d'expérimentation jeunesse

Accueil de 4 jeunes ambassadeurs des droits (JAD)

Mémoire et citoyenneté

La métropole prend sa part sur les enjeux de solidarités et de cohésion sociale

Diagnostic social territorial

Pilotage et mise en oeuvre du Fonds d'accompagnement social aux transitions (FAST)

Diagnostic de santé vers Contrat local de santé (CLS)

Plan d'action financé par le Plan Pauvreté

Prévention spécialisée

La métropole soutien l'accès à une mobilité décarbonée pour les demandeurs d'emploi les plus vulnérables

Plateforme mobilité-emploi

Les prix du service public sont maîtrisés

Tarifs réseaux de chaleur : harmonisation des tarifs sur les différents réseaux de chaleur + dialogue avec les distributeurs d'énergie pour une tarification juste

Tarification sociale de l'eau

Refonte de la politique tarifaire des transports en commun

La métropole contribue à l'autonomisation des jeunes sur son territoire et notamment sur les quartiers prioritaires

FAJ : aide rapide et proportionnée est assurée pour les jeunes de 18 à 25 ans en rupture avec leur milieu

## GARANTIR UN LOGEMENT POUR TOUS ET SUR TOUT LE TERRITOIRE

La Métropole coordonne et planifie l'intervention en matière de logement pour lutter contre l'étalement urbain et développe l'habitat dans les centralités urbaines

Animation PLH : lettres du PLH, groupes focus, communication

Observation de l'habitat : observatoire logement social, copros fragilisées, loyers, foncier, charges foncières

Montage pré-opérationnel de logement-appui aux communes

Des logements abordables pour tous sont proposés, répartis sur l'ensemble du territoire et dans le respect de sa diversité

Règles de mixité sociale du PLUI

Conventionnement du parc privé: Dispositif «Louez plus facile»

Plateforme de captation du parc privé et de lutte contre la vacance

Soutien à l'accession sociale à la propriété : mise en oeuvre de l'Office Foncier Solidaire

Préservation d'un dispositif de minoration foncière efficace

Pilotage et suivi des logements étudiants

La production et la réhabilitation de logements est soutenue

Agréments et financement de 1000 logements locatifs sociaux par an

Soutien à la réhabilitation énergétique du parc public

Soutien à la réhabilitation du parc public et privé: Volet habitat NPNRU

Réhabilitation du parc privé:

Dispositif Murmur (parc privé)

Réhabilitation parc privé hors Murmur : OPAH

Pilotage et conventionnement des bailleurs locaux (dont convention d'accès au foncier pour les bailleurs locaux)

Création d'une SC entre Grenoble Habitat et Actis

GARANTIR UN LOGEMENT POUR TOUS ET SUR TOUT LE TERRITOIRE

L'accès au logement et à l'hébergement pour tous est facilité et un accompagnement social est proposé

Animation de la Politique du Logement d'Abord

Mise en oeuvre de la gestion en flux des quotatations

Service d'accueil du demandeur de logement social

Politique de peuplement dans le cadre de la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA)

Soutien aux associations oeuvrant en matière de logement

Maison de l'Habitat

Villages d'insertion

Résorption des squats et des bidonvilles (MOUS)

La précarité énergétique et l'habitat indigne diminuent

Participation aux 2 Programmes d'Intérêt Général (PIG) départementaux

Participation de la Métropole aux travaux du PDLHI (Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne), instance partenariale animée par l'Etat

Des zones d'accueil de gens du voyage sont entretenues et créées

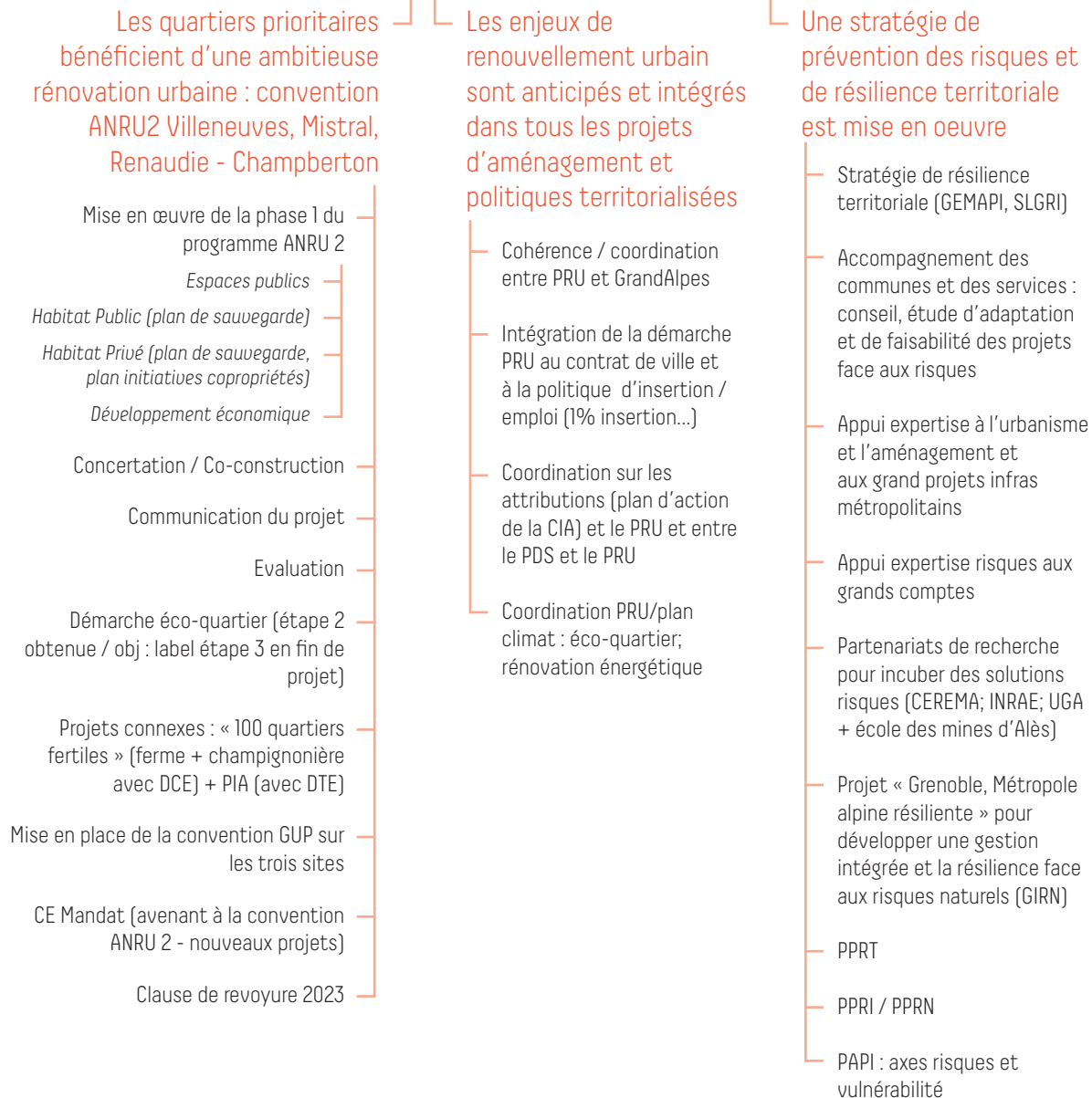
Elaboration d'une feuille de route gens du voyage

Suivi et entretien des 32 sites d'accueil

Aires d'accueil des gens du voyage et terrain de grand passage

Suivi contentieux du paiement de la redevance, des constructions illicites et des empiètements sur des terrains voisins

## FAIRE DE L'AMÉNAGEMENT UN OUTIL DE COHÉSION SOCIALE ET TERRITORIALE ET DE PRÉVENTION DES RISQUES



# UNE MÉTROPOLE DE SERVICE PUBLIC DU QUOTIDIEN

## Pourquoi une Métropole de service public du quotidien ?

.....

... parce que les services publics de proximité représentent une grande partie de l'activité de la Métropole, et que ceux-ci se doivent d'être de qualité, à la hauteur des attentes des usagers et usagères, et à la bonne échelle d'intervention.

**3**  
Objectifs  
stratégiques

**20**  
Objectifs  
opérationnels

**116**  
Réalizations

## Une Métropole de service public du quotidien

Déchets - Eau - Voirie - Aménagement -  
Fourrière & Funéraire

NOS GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

NOUS AURONS RÉUSSI SI...

UNE MÉTROPOLE DE SERVICE PUBLIC DU QUOTIDIEN

AMÉNAGER LE TERRITOIRE DE FAÇON DURABLE ET ÉQUILIBRÉE

Le PLUI est approprié par les communes et les habitants et assume le scénario de rupture « ville de demain »

Le service métropolitain d'instruction des autorisations d'urbanisme est structuré et efficient

La maîtrise d'ouvrage urbaine est organisée et performante

Les espaces publics sont réaménagés pour encourager les mobilités durables et transformer les usages

Les nuisances environnementales sur la santé sont connues et réduites

La pratique du vélo est multipliée par 3

ASSURER UN SERVICE PUBLIC QUOTIDIEN DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE

La permanence d'un service de l'eau de qualité à l'utilisateur est garanti, notamment en matière de réactivité et de qualité tout en améliorant la maîtrise des risques

La défense extérieure contre l'incendie est assurée

La gestion des équipements funéraires métropolitains est optimisée et leurs usagers sont accompagnés

La divagation animale est limitée : la fourrière et le refuge en préservent la condition animale

La collecte des déchets est optimisée pour tous les habitants

Les déchetteries sont restructurées pour améliorer le service à l'habitant

Voirie : Le niveau de service est adapté aux besoins quotidiens de la population

Les concessions de gaz et électricité de la Métropole sont pilotées

CONCEVOIR ET ENTRETENIR LE PATRIMOINE DE FAÇON DURABLE

La stratégie de gestion du patrimoine voirie est optimisée ; la sécurité de la voirie est assurée

Les outils de planification fluidifient et sécurisent la circulation

Le patrimoine de l'eau est géré durablement : le préventif est privilégié sur le curatif

Des mesures sont prises pour l'entretien des cours d'eau et pour la prévention des inondations

L'éclairage public est assuré de manière sobre et efficiente





—  
**Une Métropole  
de service  
public du  
quotidien**  
—

## AMÉNAGER LE TERRITOIRE DE FAÇON DURABLE ET ÉQUILIBRÉE

Le PLUI est approprié par les communes et les habitants et assume le scénario de rupture « ville de demain »

Appropriation du PLUI par les communes et les acteurs de la construction

Appropriation du PLUI par les habitants

Conduite des modifications du PLUI

Déploiement des outils du PLUI : OAP Risques et résilience, OAP qualité de l'air, OAP Paysages & biodiversité

7 chantiers de développement du PLUI

*Air-Energie-Climat*

*Formes urbaines et paysagères*

*Risques et résilience*

*Patrimoine*

*Santé Qualité de l'air*

*Artificialisation des sols (suivre, éviter, réduire, compenser et Zéro Artificialisation Nette)*

Le service métropolitain d'instruction des autorisations d'urbanisme est structuré et efficient

Evolution du service commun de l'ADS

Dématérialisation de la chaîne d'instruction des autorisations d'urbanismes

Avis métropolitains rendus dans les délais impartis

Certification du PLUI

Certification des certificats d'urbanisme

La pratique du vélo est multipliée par 3

Définition d'un schéma directeur cycles

Resorbition des points noirs du réseau cycle (franchissements)

Communication et promotion de la pratique du vélo

Réalisation du réseau chronovélo et aires de service, développement du réseau secondaire vélo

## AMÉNAGER LE TERRITOIRE DE FAÇON DURABLE ET ÉQUILIBRÉE

Les espaces publics sont réaménagés pour encourager les mobilités durables et transformer les usages

Réaménagement des espaces publics

Accompagnement des grands projets de mobilités dont ceux sur l'espace public : Câble, A480, PEM / points M...

Mise en oeuvre guide des espaces publics comme référentiel de conception et d'évaluation : préfiguration des usages, meilleure prise en compte des piétons et des cycles, végétalisation et désimperméabilisation, confortation des pôles de vie

Politique d'accessibilité (groupes de travail, aménagements...)

La maîtrise d'ouvrage urbaine est organisée et performante

Structuration de la maîtrise d'ouvrage, de l'idée jusqu'à l'exploitation

Structuration du pôle études urbaines et paysagères

Service commun de maîtrise d'ouvrage urbaine

Accompagnement des communes, notamment celles qui n'ont pas la culture de l'aménagement (opération d'aménagement; plan guide et réseau de participation)

Conduite de la métropolisation des Outils d'Aménagement métropolitains

Les nuisances environnementales sur la santé sont connues et réduites

Diagnostic de santé local

Stratégie Santé-environnement intégrée

Plan air Bruit énergie territorial et Observatoire Plan Bruit

## ASSURER UN SERVICE PUBLIC QUOTIDIEN DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE

La permanence d'un service de l'eau de qualité à l'usager est garanti, notamment en matière de réactivité et de qualité tout en améliorant la maîtrise des risques

Gouvernance de la SPL

Pilotage de la qualité au sein des régies et périmètre (certifications 9001 et 14001)

Gestion de la relation usagers

*E-services*

*Accueils physiques des abonnés*

*Outil clientèle : logiciel de facturation / connexion avec les outils métropolitains*

*Outil de GMAO*

Association de l'usager à la gouvernance du service de l'eau : comité usagers

Convergence tarifs eau potable assainissement

Révision du règlement de service

Cybersécurité et sûreté des ouvrages

RH : statut des agents et règlement intérieur

La gestion des équipements funéraires métropolitains est optimisée et leurs usagers sont accompagnés

Suivi de la DSP du crématorium et gestion de la SEM (SEPF)

Extension du cimetière métropolitain Poisat

Travaux d'aménagement du cimetière métropolitain Poisat

Aménagements extérieurs et nouveaux fours pour le crématorium

Accompagnement aux communes et homogénéisation des pratiques

Accueil et accompagnement des familles, entretien du cimetière métropolitain

Nouvelles offres : approche d'accompagnement à la dispersion + nouveau jardin du souvenir, reprise de monuments funéraire de seconde main, nouveau type de concessions...

La défense extérieure contre l'incendie est assurée

Mise en oeuvre schéma directeur SDDECI

Domanialité du réseau

Contrôle et entretien des bornes incendie

ASSURER UN SERVICE PUBLIC QUOTIDIEN DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE

La divagation animale est limitée : la fourrière et le refuge en préservent la condition animale

Suivi du marché délégué pour la fourrière

Gestion du refuge APAGI pour l'ensemble de l'ère urbaine

Entretien des équipements communs fourrière et refuge suite aux rénovations

Prise en charge des cimetières et crématoriums animaliers

Condition animale

La collecte des déchets est optimisée pour tous les habitants

Gestion publique des bacs

Harmonisation et optimisation des tournées

Puçage des bacs et système d'information déchets

Utilisation de la certification qualité déchets pour améliorer le dialogue pilotage / exploitation

Dialogue avec les communes sur la question déchets

Les déchetteries sont restructurées pour améliorer le service à l'habitant

Reconstruction des déchetteries

Recentrage des déchetteries sur le service à l'habitant : sécurisation des accès, sortie des professionnels

Nouveaux services ds les déchetteries ( déchetteries mobiles, donneries, vegèteries mobiles ou co-gérées avec les communes, préau des matériaux...)

## ASSURER UN SERVICE PUBLIC QUOTIDIEN DE QUALITÉ ET DE PROXIMITÉ SUR TOUT LE TERRITOIRE

Voirie : Le niveau de service est adapté aux besoins quotidiens de la population

Déneigement sur les ex-départementales et Montchaboud

Entretien des pistes cyclables pour le confort des usagers

Propreté urbaine autour des équipements métropolitains, encombrants

Sobriété des accessoires

Entretien des dépendances vertes et bleues de la voirie

*Conservation de la voirie*

*RODP*

*Police de la circulation*

*Police de la conservation de la voirie*

Exploitation des ouvrages de stationnement

Surveillance du réseau de voirie (routier, cycle, ouvrage d'art, piéton, dépendances...)

Les concessions de gaz et électricité de la Métropole sont pilotées

Pilotage des concessions

Renforcement du contrôle de concession : plan d'investissement partagé avec ENEDIS & Green Alp, améliorer le contrôle des extensions pour l'électricité

Chauffage au gaz : définition des secteurs gaz de la métropole et expérimentation du déracordement

Retrait du TE38

Un plan intercommunal de sauvegarde renforce les capacités du territoire en gestion de crise

Réalisation du PICS

Offre de mutualisation « prévention des risques » - appui au PCS

Développement des plan d'anticipation gradués (PAG) face au risque hydraulique

ACDC : Application Cartographique d'Aide à la Décision pour la gestion de risque

CONCEVOIR ET ENTREtenir LE PATRIMOINE DE FAÇON DURABLE

La stratégie de gestion du patrimoine voirie est optimisée ; la sécurité de la voirie est assurée

Les outils de planification fluidifient et sécurisent la circulation

Ouvrages d'art  
(surveillance, évaluation, entretien, rénovation 3U, GER...)

Entretien des espaces publics et de mobilité

GER

Exploitation: maintien de l'existant

Travaux de proximité et entretien des voies et quais tram/bus (MOA opérationnelle)

Métropole apaisée

Coordination optimisée de travaux sur l'espace public

OPRN (gestion des risques RN/voiries, entretien, protection...)

Aménagement numérique : raccordement batiments des communes

Outil d'intervention sur l'espace public (GRU renouvelé) partagé avec les communes

Etudes de la circulation, plan de jalonnement et hyperviseur

RER ferroviaire : études

Sécurité routière / sécurité des déplacements

Actualisation du règlement intercommunal de la voirie

## CONCEVOIR ET ENTRETENIR LE PATRIMOINE DE FAÇON DURABLE

Le patrimoine de l'eau est géré durablement : le préventif est privilégié sur le curatif

- Coopération avec les territoires voisins
- Mise en oeuvre du schéma directeur eau potable
- Renouvellement des ouvrages eau potable
- Mise en oeuvre du schéma directeur Assainissement
- Gestion patrimoniale des eaux usées
- Financement du renouvellement des réseaux eaux pluviales
- Gestion intégrée des eaux pluviales en circuit court et déracordement des surfaces imperméabilisées
- Interface entre les besoins d'urbanisation et les contraintes de gestion de l'eau
- Domianialité des réseaux
- Renouvellement du parc de véhicules hydrocureurs suite à la ZFE

Des mesures sont prises pour l'entretien des cours d'eau et pour la prévention des inondations

- Gestion de la gouvernance GEMAPI
- Plan d'actions et de prévention des inondations (PAPI) Drac, Romanche et Gresivaudan
- Adaptation du système de pompage d'évacuation aux eaux pluviales
- Travaux de sécurisation
- Systèmes d'endiguement
- Entretien et aménagement des cours deau
- Mise en place un système de suivi et d'alerte en temps réel sur les risques torrentiels

L'éclairage public est assuré de manière sobre et efficiente

- Schéma directeur lumière
- Mutualisation sur l'entretien de l'éclairage communal / vers un transfert complet de la compétence



# UNE MÉTROPOLE EN PROXIMITÉ DES ACTEURS DU TERRITOIRE

## Une Métropole en proximité des acteurs du territoire

Participation - Protocole - Communication -  
Coopération - Relation communes -  
Observation

### Pourquoi une Métropole en proximité des acteurs du territoire ?

... parce que la Métropole  
n'agit pas seule : elle  
veut agir en proximité  
et en relation avec ses  
communes, ses citoyens  
et citoyennes ; tout en  
développant ses relations  
avec ses partenaires, dont  
les territoires voisins, dans  
des domaines variés.

**5**  
Objectifs  
stratégiques

**19**  
Objectifs  
opérationnels

**101**  
Réalizations

NOS GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

NOUS AURONS RÉUSSI SI...

FAIRE VIVRE L'INSTITUTION MÉTROPOLE

Les instances de la Métropole, des organes liés, et la vie institutionnelle fonctionnent de manière sobre, transparente et efficace

Le protocole métropolitain est fluide et sobre

Le projet métropolitain fixe un cap commun aux politiques publiques et une ambition métropolitaine partagée

La connaissance du territoire (observation) et la prospective sont appropriées et utiles à la décision

AFFIRMER LE COUPLE MÉTROPOLE - COMMUNES

Les élus communaux et métropolitains, et leurs services, coopèrent au sein du bloc communal : construction d'une culture commune, répartition des rôles et des moyens en cherchant des synergies, dialogue fluide et régulier

Une offre de mutualisation entre métropole et communes est proposée et actualisée annuellement

Le bloc communal est cimenté par un dialogue financier clair

L'action métropolitaine s'adapte aux particularités du territoire ; la sectorisation de l'intervention métropolitaine est connue et efficace pour les communes

COOPÉRER AU SEIN DE L'ÉCOSYSTEME TERRITORIAL

Les coopérations avec les territoires voisins améliorent la qualité et l'efficacité du service public pour les habitants du bassin de vie grenoblois

La Métropole est force de proposition à l'échelle du grand territoire (Auvergne-Rhône-Alpes/Département/Etat)

La Métropole est repérée et influence dans les réseaux nationaux et internationaux

L'ensemble des satellites est partie prenante du service public métropolitain

Les liaisons entre les métropoles lyonnaise et grenobloise sont efficaces

ANIMER LE DIALOGUE CITOYEN MÉTROPOLITAIN ET SOUTENIR LES INITIATIVES COLLECTIVES

Les citoyens contribuent à l'élaboration, au suivi et l'évaluation des projets, politiques et services publics métropolitains

Les initiatives (d'habitants, d'associations et de communes) sont mises en synergie, accompagnées dans leur contribution au service public

La politique de subvention est simplifiée, clarifiée et sécurisée

La stratégie locale de la donnée génère de la valeur sur le territoire

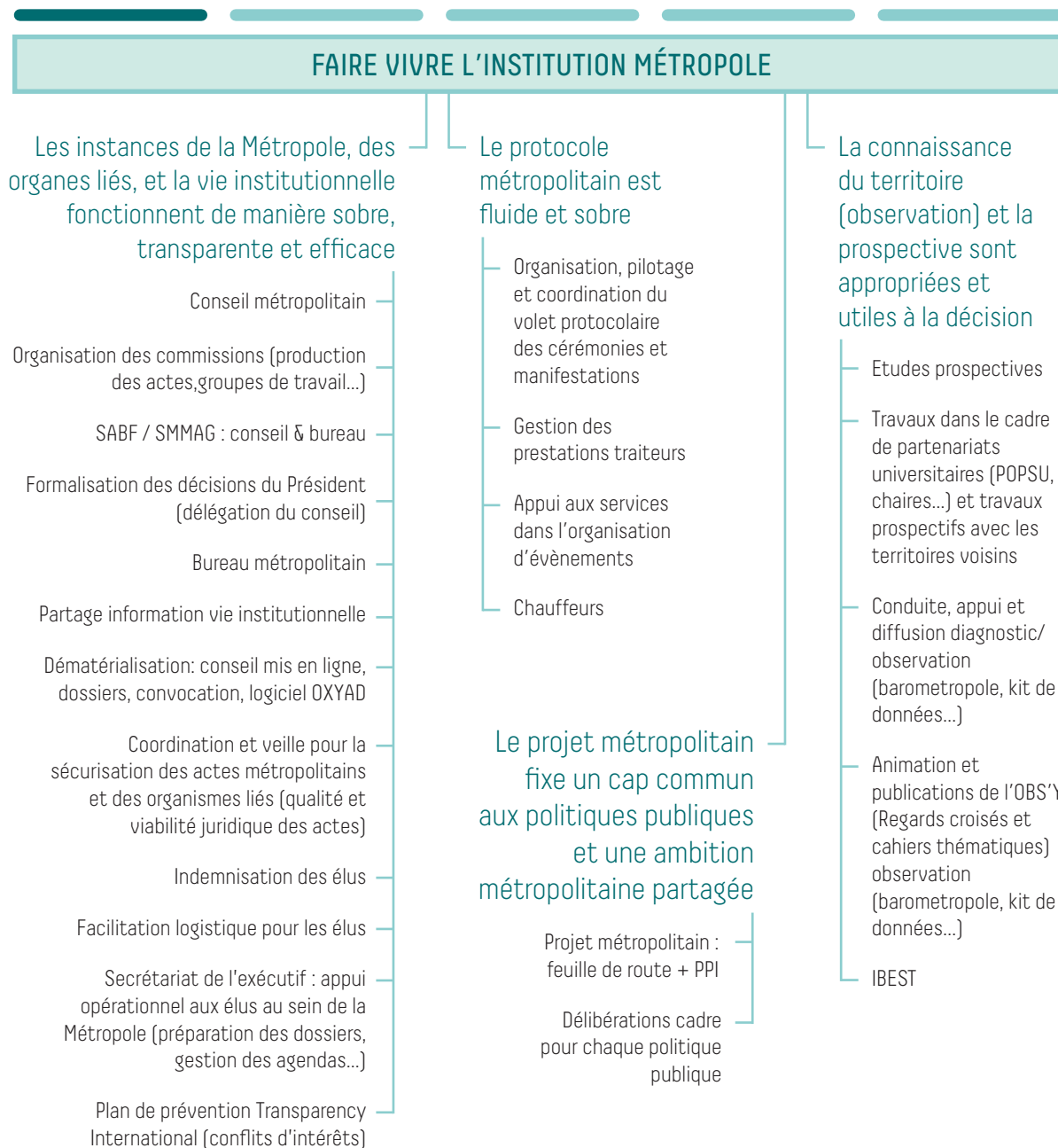
METTRE EN LUMIÈRE ET FAVORISER L'APPROPRIATION DES POLITIQUES PUBLIQUES MÉTROPOLITAINES ; CONTRIBUER À LA QUALITÉ DU DÉBAT PUBLIC

La communication métropolitaine se déploie de manière différenciée selon les cibles

La Métropole se dote d'outils d'information et de communication performants et agiles



—  
**Une Métropole  
en proximité  
des acteurs du  
territoire**  
—



## AFFIRMER LE COUPLE MÉTROPOLE - COMMUNES

Les élus communaux et métropolitains, et leurs services, coopèrent au sein du bloc communal : construction d'une culture commune, répartition des rôles et des moyens en cherchant des synergies, dialogue fluide et régulier

Pacte de gouvernance

Conférence des maires

Rencontres  
Président - communes

Réunions des réseaux et  
des groupes techniques

Réunions des DGS

Réunions du groupe  
des petites communes

Pédagogie sur l'intervention  
métropolitaine : webinaires,  
excursions, formations

L'action métropolitaine s'adapte aux particularités du territoire ; la sectorisation de l'intervention métropolitaine est connue et efficiente pour les communes

Conférences territoriales

Sectorisation de  
l'intervention métropolitaine

Un interlocuteur par  
type de compétences

Une offre de mutualisation  
entre métropole et communes  
est proposée et actualisée  
annuellement

Services communs

Autres formes de mutualisation  
(groupement de commande,  
prestations de services ex : ADS,  
prestations juridiques)

Le bloc communal est cimenté par un dialogue financier clair

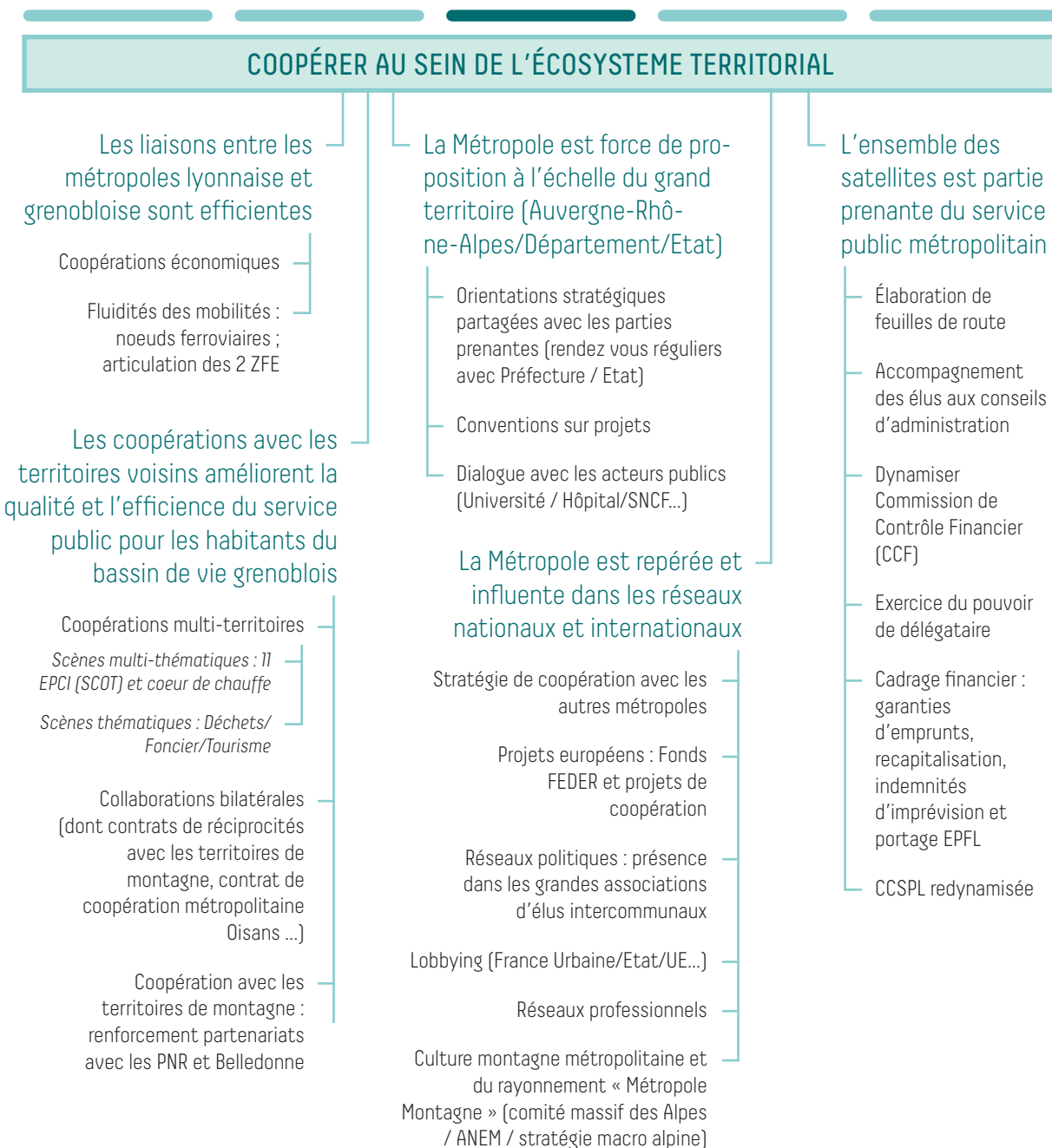
CLECT

Pacte fiscal et financier :  
révision de la DSC ; fonds de  
concours ; financement de  
l'urba (taxe d'aménagement  
majorée ; partage de la taxe  
d'aménagement ; partage des  
déficits des ZAC)

Bilan règlementaire  
des attributions de  
compensation

Bilan de la  
territorialisation des  
investissements de  
proximité

Observatoire fiscal



## ANIMER LE DIALOGUE CITOYEN MÉTROPOLITAIN ET SOUTENIR LES INITIATIVES COLLECTIVES

Les citoyens contribuent à l'élaboration, au suivi et l'évaluation des projets, politiques et services publics métropolitains

Pacte de citoyenneté :  
texte « engagement pour un territoire participatif »

CCPV / CCSPL / CU

« Fabrique de la ville » :  
concertation sur projets urbains

Concertations sur projets et politiques publiques et « devoir de suites »

Concertation SMMAG

Plateforme numérique territoriale de la participation :  
service commun

Droit d'interpellation citoyenne

Votation citoyenne

Les initiatives (d'habitants, d'associations et de communes) sont mises en synergie, accompagnées dans leur contribution au service public

C2D

Soutien aux associations d'habitants / porteuses de démarches participatives

Réseau territorial de la participation

Reconnaissance de l'engagement citoyen

Service commun de la participation

Structuration et montée en compétence du territoire en matière de participation

La politique de subvention est simplifiée, clarifiée et sécurisée

Logiciel subvention aux associations

Règlement métropolitain des subventions et documents types

Contrôle santé financière des organismes subventionnés

La stratégie locale de la donnée génère de la valeur sur le territoire

Démarche open data: mise à disposition des usagers (site open data)

Construction et animation de l'éco-système de la donnée

Valorisation économique (ré-usage et capitalisation de la donnée)

Diffusion des données aux communes et aux partenaires (ex: diffusion de l'information géographique métropolitaine - outil géoflux et géoserveur, données topographiques...)

## METTRE EN LUMIÈRE ET FAVORISER L'APPROPRIATION DES POLITIQUES PUBLIQUES MÉTROPOLITAINES ; CONTRIBUER À LA QUALITÉ DU DÉBAT PUBLIC

La communication métropolitaine se déploie de manière différenciée selon les cibles

- Communication institutionnelle sur l'intervention métropolitaine : site internet, journal, réseaux sociaux, écrans d'affichage existants
- Communication de service public : GRC, horaires, infos pratiques...
- Communication d'accompagnement au changement de comportements
- Communication d'attractivité, à destination des «externes» : Stands (Simi, Mipim, Foire de Grenoble...) et articulation avec la marque de territoire
- Communication politique : dont contribution au débat public sur les questions de société
- Communication à destination des professionnels des politiques publiques / partenaires : Diffusion du rapport d'activité, du RADD, des documents cadres, notamment sur le site internet

La Métropole se dote d'outils d'information et de communication performants et agiles

- Conseil en communication (soutenir la diffusion des politiques et interventions métropolitaines, réagir à des événements, définir des stratégies spécifiques...)
- Création de campagnes de communication
- Médias de service (panneaux d'information, de chantier, dépliants...)
- Mise en scène de la production de l'institution (rapports, présentations publiques, candidatures à des fonds, plaquettes, tracts, lettres d'information, affiches, autocollants, publicités...)
- Production régulière des médias émanant de l'institution
  - Nouveau journal : bi-mestriel de 24 à 28 pages
  - Un site internet
  - Réseaux sociaux
- Organisation des relations presse
- Cohérence de l'identité visuelle de l'institution
  - Signature institutionnelle
  - Signalétique des bâtiments
  - Partenariat et satellites métropolitains
- Communication des grands événements : culturels, sportifs
- Gestion des partenariats avec les grands clubs sportifs et Télégrenoble



# UNE MÉTROPOLE STRUCTURÉE ET PILOTÉE

## Une Métropole structurée et pilotée

RH - Santé - Finances - Innovation -  
Commande publique - Bâtiment -  
Juridique - Numérique

### Pourquoi une Métropole structurée et pilotée ?

.....

... parce que la bonne mise en œuvre des politiques publiques suppose aussi un bon fonctionnement des services internes, en articulation avec les services ressources : de l'efficacité, de la transversalité et de l'exemplarité environnementale... tout ceci grâce à ses agentes et agents.

**8**  
Objectifs  
stratégiques

**43**  
Objectifs  
opérationnels

**287**  
Réalizations

NOS GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

NOUS AURONS RÉUSSI SI...

**UNE ADMINISTRATION PILOTÉE : AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA PERTINENCE DU SERVICE PUBLIC, DÉVELOPPER LES CAPACITÉS D'ANTICIPATION ET DE PRIORISATION**

Les managers pilotent leurs services en s'appuyant sur les outils communs (dialogue de gestion, SID, mode projet, évaluation...)

Une stratégie pluri-annuelle de performance collective interne est élaborée et exécutée

La soutenabilité financière est garantie ; les trajectoires des grands postes de dépenses et des recettes sont pilotées

Les ressources humaines et la masse salariale sont pilotées

**UNE ADMINISTRATION QUI SAIT COOPÉRER : DÉVELOPPER LA CULTURE 360 DEGRÉS**

Les instances managériales (CODG, CODIR) fonctionnent de manière collégiale

Les managers ont une perception claire de leur rôle, de leurs responsabilités, de leur positionnement, des leviers d'action et des ressources

Les agents développent des compétences de coopération et d'innovation ; la transversalité est effective

Les cercles interservices structurent la coopération sur les sujets transversaux

Les ressources humaines accompagnent la transformation de la collectivité en intégrant les enjeux de politiques publiques et les enjeux sociétaux

**UNE ADMINISTRATION RICHE DE SES FEMMES ET DE SES HOMMES : MANAGER LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES**

La stratégie RH est co-construite et partagée

Le service RH développe une « démarche qualité » tournée vers des « clients » internes / Les informations et outils RH sont clairs, accessibles, appropriés

La Métropole-employeuse motive et fidélise

La Métropole recrute et développe les compétences adéquates

Les agents sont acteurs de leur projet professionnel et accompagnés dans l'évolution de leurs compétences

**UNE ADMINISTRATION QUI PREND SOIN DE SES AGENT.E.S ET QUI PROMeut LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL**

Des actions de prévention et de lutte contre l'absentéisme sont développées ; les agents en situation d'inaptitude médicale sont accompagnés

Des actions de lutte contre les risques professionnels et psycho-sociaux sont menées

Les plus fragiles sont accompagnés

L'inclusion de toutes et tous est favorisée

Les actions et les formations de sécurité au travail sont coordonnées en s'appuyant sur l'autonomie fonctionnelle des CST Ville et Métropole

La gestion réglementaire des situations médicales des agents est assurée ; le suivi médical des agents et l'évaluation de leur aptitude à occuper leurs postes de travail est coordonnée

L'environnement de travail des agents s'adapte aux besoins de la collectivité et recherche l'innovation et le développement durable

La communication interne contribue à la qualité de vie au travail, au développement de l'esprit de coopération et du sentiment d'appartenance

**UNE ADMINISTRATION ORIENTÉE USAGERS : DÉVELOPPER LA CULTURE DE L'ACCUEIL ET LA LOGIQUE CLIENTS/FOURNISSEURS**

La culture de l'hospitalité et la qualité de la relation usagers sont développés

Les services ressources déploient une logique client-fournisseur systématique

Une stratégie de gestion patrimoniale est déployée : maintien, optimisation et anticipation

Le programme de construction est copiloté avec les services opérationnels

La gestion réglementaire des situations médicales des agents est assurée ; le suivi médical des agents et l'évaluation de leur aptitude à occuper leurs postes de travail est coordonnée

L'environnement de travail des agents s'adapte aux besoins de la collectivité et recherche l'innovation et le développement durable

La communication interne contribue à la qualité de vie au travail, au développement de l'esprit de coopération et du sentiment d'appartenance

**UNE ADMINISTRATION MODERNE : ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE**

La Métropole s'inscrit dans la transition numérique (les outils, les compétences, l'organisation, les nouvelles pratiques de travail)

La Métropole organise, rend accessible et sécurise la donnée, de sa production à son archivage et sa valorisation

Le cycle de vie des documents de la collectivité est optimisé La gestion électronique des documents est effective

Les services bénéficient d'un appui documentaire et d'une veille juridique et d'actualité pertinente, simple d'accès et réactive

La production des documents et leur qualité sont optimisées tout en garantissant la sobriété environnementale et financière

**UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE : INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LE QUOTIDIEN DU SERVICE PUBLIC**

Les déchets sont réduits et mieux triés

Les consommations sont réduites et les achats sont meilleurs

Nos consommations d'énergies sont réduites / nos constructions sont durables

Les déplacements alternatifs sont développés

Notre impact numérique est réduit

L'administration s'adapte au changement climatique et favorise la biodiversité

Chaque agent est acteur à son niveau grâce à des formations, sensibilisations

**UNE ADMINISTRATION EFFICIENTE : OPTIMISER LES COÛTS ET SÉCURISER LE SERVICE PUBLIC**

La qualité des budgets et de leur exécution est certifiée

Une culture de gestion et de pilotage est diffusée par des outils financiers et fiscaux fiabilisés

Une politique de commande publique responsable est mise en oeuvre

Le cadre juridique de la Métropole est clair, partagé et respecté

Les moyens matériels sont sécurisés et la sinistralité est maîtrisée

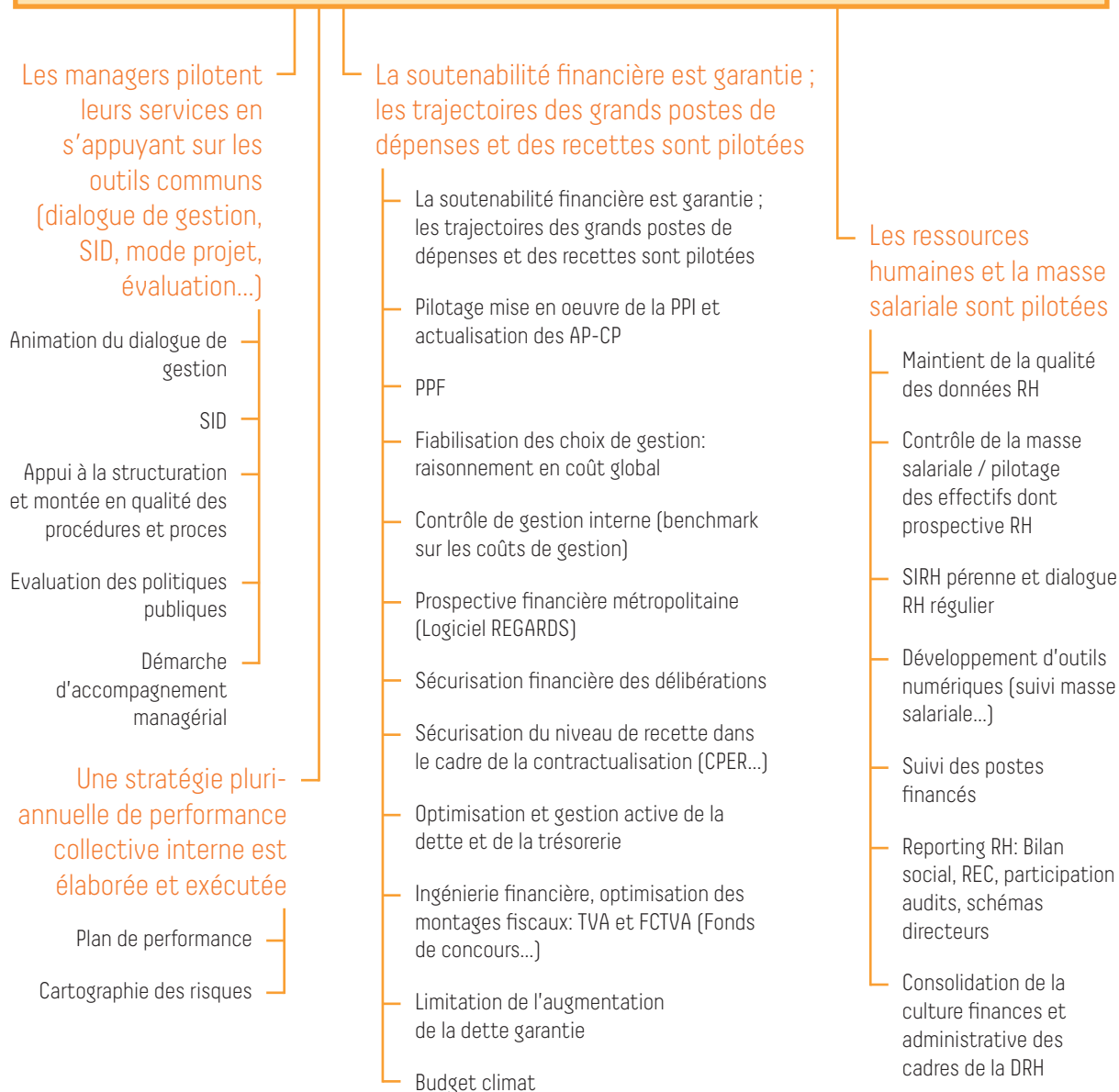


—

**Une Métropole  
structurée et  
pilotée**

—

## UNE ADMINISTRATION PILOTÉE : AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ET LA PERTINENCE DU SERVICE PUBLIC, DÉVELOPPER LES CAPACITÉS D'ANTICIPATION ET DE PRIORISATION



UNE ADMINISTRATION QUI SAIT COOPÉRER : DÉVELOPPER LA CULTURE 360 DEGRÉS

Les agents métropolitains développent des compétences de coopération et d'innovation ; la transversalité est effective

Accompagnement au changement de comportement

Appui méthodes dont animation en intelligence collective et codéveloppement

Mise à disposition d'outils de participation et accompagnement à l'autonomisation des chefs de projet

Accompagnement de la démarche projet ; Animation du réseau chefs de projets ; appui stratégique sur projets transversaux

Développement de postures et outils d'innovation publique (design de services, mois de l'innovation,...) & amélioration du parcours usagers

Structuration et montée en compétences de l'innovation à l'échelle du territoire (Lab inter-institution et Partenariat 27e Région, festival Transfo)

Les instances manageriales (CODG, CODIR) fonctionnent de manière collégiale

CODG

CODIR

Les cercles interservices structurent la coopération sur les sujets transversaux

Cercles interservices

Déploiement de l'holocratie

Les managers ont une perception claire de leur rôle, de leurs responsabilités, de leur positionnement, des leviers d'action et des ressources

Politique managériale

Managers premiers relais de la politique RH

## UNE ADMINISTRATION RICHE DE SES FEMMES ET DE SES HOMMES : MANAGER LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES

La stratégie RH est co-construite et partagée

- Comité RH
- Groupe managers RH
- Formalisation des macro processus RH
- Portefeuille et revue de projets RH
- Structuration du dialogue social
- Structuration / Réorganisation de la DRH
- Formalisation des lignes directrices de gestion

Le service RH développe une « démarche qualité » tournée vers des « clients » internes / Les informations et outils RH sont clairs, accessibles, appropriés

- Concertation RH
- Veille juridique spécialisée RH
- Maîtrise des délais de réponse et fiabilité de la réponse
- Parcours usager simplifié pour les agents et les managers
- Dématérialisation progressive de prestations RH dont portail RH
- Mise à jour, suivi et diffusion de procédures claires et connues de tous (hackathon)
- Accès à l'information sur les fondamentaux RH (décharges syndicales, temps partiel...)

La Métropole-employeuse motive et fidélise

- Plan de mobilité employeur
- ROTT
- Titularisations / accompagnement des contractuels
- Politique de promotion claire et partagée
- Marque employeur / promotion de la collectivité
- Politique sociale : restauration collective, mutuelle, prévoyance
- Politique de rémunération juste et équitable : évolution salariale des non-titulaires ; RIFSEEP et CIA

UNE ADMINISTRATION RICHE DE SES FEMMES ET DE SES HOMMES : MANAGER LES EMPLOIS ET LES COMPÉTENCES

La Métropole recrute et développe les compétences adéquates

- Politique de recrutement avec des objectifs partagés avec les managers, cohérente, responsable
- Processus d'intégration et d'accueil des nouveaux arrivants ; accueil spécifique des nouveaux managers
- Accueil des stagiaires, apprentis, CIFRE
- Actualisation et normalisation des fiches de poste
- Formations obligatoires à l'initiative de l'employeur

Les agents sont acteurs de leur projet professionnel et accompagnés dans l'évolution de leurs compétences

- Management de la compétence / GPEC / détection des potentiels
  - *Prospective métiers*
  - *Postes en tension*
- Soutien à la mobilité interne
- Référentiel d'évaluation / entretien professionnel commun actualisé et partagé
- Développement des compétences de formation interne : métropole apprenante, réseau de formation interne...
- Plan triennal de formation compétences
- Accompagnement individualisé des agents sur leur projet de formation (CPF - congés de formation)

Les ressources humaines accompagnent la transformation de la collectivité en intégrant les enjeux de politiques publiques et les enjeux sociétaux

- Accompagnement à l'organisation
  - *Conseil sur l'organisation (CADO)*
  - *Accompagnement à la réorganisation*
  - *La transformation des postes (avant CT)*
  - *Les difficultés individuelles (coaching individuel et collectif)*
- Déploiement du télétravail à l'ensemble des agents Métro
- Association des RH en amont des projets structurants pour la collectivité

## UNE ADMINISTRATION QUI PREND SOIN DE SES AGENT.ES ET QUI PROMET LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL





UNE ADMINISTRATION QUI PREND SOIN DE SES AGENT.ES ET QUI PROMEUVE LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL

La gestion réglementaire des situations médicales des agents est assurée ; le suivi médical des agents et l'évaluation de leur aptitude à occuper leurs postes de travail - afin de prévenir toutes atteintes à la santé - est coordonnée

Suivi médical réglementaire réalisé et renforcé (visites périodiques, réponse aux demandes...)

Gestion administrative des absences médicales : MO, AT, MP, CLM, CLD

Instruction des déclarations d'accidents de service ou de maladie professionnelle

Instruction des demandes de reprise ou de renouvellement de temps partiel thérapeutique

L'environnement de travail des agents de la métropole s'adapte aux besoins de la collectivité et recherche l'innovation et le développement durable

Flotte et véhicules et déplacements

- Gestion flotte de véhicules
- Moyens de déplacements propres / décarbonés
- Mise en place de la ZFE : flotte bennes en GNV, véhicules électriques

Logistique

- Salles de réunion : optimisation de la gestion (harmonisation du mobilier, système de réservation, matériel) et montée en qualité
- Déménagements : réponse aux besoins dans le respect des délais et de la qualité
- Amélioration de la qualité du nettoyage
- Magasin : nouveau site / lieu de stockage petit outillage, grand outillage ...

Environnement matériel de travail

- Mobiliers et fournitures de qualité, innovants et durables : inventaire réalisé + uniquement réemploi + installation armoires de réemploi
- Projet de conciergerie dans le cadre de l'hôtel métropolitain
- Guichet unique

Schéma directeur immobilier

- Finalisation du SD sites techniques
- Engagement des travaux du siège Métropolitain

Maîtrise des consommations énergétiques des équipements (modification des usages, consommation des fluides, éclairages LED ...)

La communication interne contribue à la qualité de vie au travail, au développement de l'esprit de coopération et du sentiment d'appartenance

Accompagnement des services pour faire connaître leurs projets et publications sur les outils de com interne

Ouverture Métrosphère à l'ensemble des agents

Événementiel interne : vœux du Président

Proposition d'événements sportifs et culturels aux agents

Valorisation des compétences professionnelles et non-professionnelles (concours, expo...)

Accompagnement des projets Siège Métropolitain / Plan d'administration exemplaire

## UNE ADMINISTRATION ORIENTÉE USAGERS : DÉVELOPPER LA CULTURE DE L'ACCUEIL ET LA LOGIQUE CLIENTS/FOURNISSEURS



## UNE ADMINISTRATION MODERNE : ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

La Métropole s'inscrit dans la transition numérique (les outils, les compétences, l'organisation, les nouvelles pratiques de travail)

Définition d'une stratégie numérique métropolitaine en articulation avec les autres membres du service commun

*Déclinaison d'une feuille de route / d'un schéma directeur*

*Evolution du service commun*

Développement, modernisation et maintien en conditions opérationnelles du SI (infrastructures, applications, postes de travail et moyens d'impression)

*Urbanisation du système d'information : rationalisation du SI (modernisation et pistes de mutualisation)*

*Définition et mise en œuvre d'une politique de sécurité SI*

*Mise en œuvre de projets répondant à de nouveaux enjeux avec une vision plus intégrée et transversale*

*Maintien en conditions opérationnelles des SI (renouvellement du matériel des utilisateurs, des serveurs, des infrastructures)*

*Conseil informatique industriel*

Accompagnement des usages internes du numérique

*Accompagnement des projets de dématérialisation (en faire des leviers de transformation)*

*Accompagnement des services dans leurs projets SIT et consolidation des outils d'information géographique pour proposer une offre globale*

*Accompagnement de l'évolution des pratiques de travail (mobilité, travail collaboratif, télétravail ...)*

*Amélioration de la relation avec l'utilisateur (Réseau de correspondants informatiques, communication, portail numérique de l'agent, portail de la doc...)*

*Assistance informatique*

*Egalité d'accès au numérique (accès des services techniques aux équipements, accompagnement des agents et lutte contre l'illectronisme...)*

Accès à l'information et aux services par les usagers externes

*Gestion de la relation citoyens (GRC), plateforme de téléservices partagée*

*Transparence de l'action publique - data visualisation / carto*

*Ecosystème des sites internet Métro*

## UNE ADMINISTRATION MODERNE : ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

La Métropole organise, rend accessible et sécurise la donnée, de sa production à son archivage et sa valorisation

Gestion et organisation de la donnée : création/capitalisation, structuration en bases, gestion des droits, inter-opérabilité

Management de la donnée pour garantir la souveraineté, la sécurité et l'accessibilité (dont Cloud) en conformité avec le RGPD et le RGS

Collecte des données topographiques

Informatique décisionnelle

Process d'archivage de données anticipé dans les projets de dématérialisation

Tri/archivage de la donnée bureautique (conseil)

Système d'archivage électronique : conservation et archivage de la donnée

Gestion électronique des documents

Suivi, actualisation et diffusion des procédures de la Métropole

Accompagnement à la numérisation

Le cycle de vie des documents de la collectivité est optimisé jusqu'à la conservation et la valorisation / La GED est effective

Collecte et classement de la production documentaire issue de l'activité des services

Conservation et pérennisation des documents et données sous format papier

Communication et valorisation des archives, en interne et externe, en salle de lecture et en ligne

La production des documents et leur qualité sont optimisées tout en garantissant la sobriété environnementale et financière

Réponses aux besoins d'impression et de façonnage (petit et grand format) de l'ensemble des services Métropole et ville de Grenoble

Création graphique et mise en page pour les services et en support des Directions de communication Métropole et Ville de Grenoble

Optimisation des impressions et gestion des consommables d'impression

Diversification de l'offre : tampons, plaques signalétiques, impression sur objets, en carton

Locaux pour ce service semi-industriel

Les services bénéficient d'un appui documentaire et d'une veille juridique et d'actualité pertinente, simple d'accès et réactive

Veille juridique (internet et revues spécialisées) et veille actualités (panorama presse numérique)

Conseil, accompagnement, recherche pour les utilisateurs (public en évolution), recherches spécialisées pour le compte des utilisateurs

Développement des mutualisations avec les communes hors Grenoble pour la veille juridique et d'actualités

Alimentation, actualisation du fonds de livres de la bibliothèque, gestion du fonds documentaire

Optimisation de la mutualisation entre la ville de Grenoble et la Métro sur les abonnements et ressources documentaires

Portail de la doc : outils simples, pertinents et adaptés pour la diffusion et centre de documentation commun

Accueil physique : réunion des équipes sur le site d'Hébert

UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE : INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LE QUOTIDIEN DU SERVICE PUBLIC

Les déchets sont réduits et mieux triés

Diagnostic qualitatif et quantitatif des déchets, définition des objectifs et actions de réduction ciblés et mise en place d'un dispositif de suivi

Suppression progressive de l'usage du jetable (bouteilles, gobelets, dosettes, piles...) : salles de réunions, pause-café, traiteurs, ...

Limitation des impressions au juste besoin

Sensibilisation des agents aux enjeux et moyens de la réduction des déchets

Amélioration de la qualité du tri

Généralisation de la collecte de piles et mise en place pour d'autres déchets spécifiques (DEEE...)

Poursuite du déploiement de composteurs

Espace gratuit sur les sites de la métropole

Amélioration de la gestion des déchets spécifiques par type d'activité d'exploitation

Amélioration de la gestion des déchets dans le cadre des chantiers métropolitains

Diagnostic, assorti d'un programme de réduction des déchets pour chaque équipement métropolitain

Les consommations sont réduites et les achats sont meilleurs

Définition d'une politique ambitieuse d'achats responsables (SPASER)

Feuille de route « sobriété et conso durable » (opportunité d'achat, gestion optimisée des stocks, allongement des durées de vie, réparation, réemploi, occasion, location et recyclage en fin de vie)

Transition vers une alimentation durable dans les prestations traiteurs

Eco-événements et communication durable

Nos consommations d'énergies sont réduites / nos constructions sont durables

Mise en œuvre du schéma immobilier et construction d'un siège métropolitain exemplaire

Elaboration et mise en œuvre d'un schéma directeur des sites techniques déconcentrés

Efficacité énergétique des autres bâtiments et équipements métropolitains

Optimisation des consommations d'énergie sur les bâtiments de la Métropole

Feuille de route « sobriété énergétique »

Production d'énergie renouvelable et de récupération sur notre patrimoine

Développement de l'achat d'énergie renouvelable

Capitalisation et valorisation des opérations exemplaires et bonnes pratiques de construction durable (Economie circulaire)

Amélioration de la gestion et valorisation des déchets dans le cadre des chantiers métropolitains (volet opérationnel)

Référentiel construction durable (tous volets)

## UNE ADMINISTRATION EXEMPLAIRE : INTÉGRER LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX DANS LE QUOTIDIEN DU SERVICE PUBLIC

### Les déplacements alternatifs sont développés

- Animation et Evaluation du Plan de Mobilité employeur de la Métropole
- Sensibilisation et Information des agents sur les enjeux et moyens de la mobilité durable et sur les dispositifs d'accompagnement en place (déplacement pro et domicile travail)
- Accompagnement au développement de l'usage des mobilités durables : mesures d'accompagnement financier, aménagements/équipements et organisation des services
- Evolution des pratiques de manière volontariste pour les déplacements pro, dans et hors territoire
- Optimisation et verdissement de la flotte de véhicules (services publics et pool sites) – y compris développement flotte vélos

### Notre impact numérique est réduit

- Encadrement de l'achat de nouveaux appareils numériques, appareils sobres et éco-conçus, réparation et réemploi
- Politique d'impression responsable
- Limite des consommations d'énergie et des flux de données
- Eco-conception des services numériques
- Green IT

### L'administration s'adapte au changement climatique et favorise la biodiversité

- Prévention santé lors d'événements extrêmes (plan canicule, équipement du personnel, adaptation des locaux, et communication lors des pics de pollution)
- Attention portée en faveur de la biodiversité et la végétalisation sur les sites et espaces naturels métropolitains et dans l'exercice de nos compétences : guide des bonnes pratiques d'entretien...

### Chaque agent est acteur à son niveau grâce à des formations, sensibilisations

- Information/sensibilisation des élus et agents de la métropole sur les enjeux et moyens de la transition énergétique et écologique et les politiques métropole
- Valorisation des bonnes pratiques, partage des connaissances et de savoir-faire entre agents (Yello, sondages, Métrosphère, affichage,...)
- Accompagnement des changements de pratiques par la mise en place d'outils adaptés : cadre de consignes, adaptation de l'environnement de travail, communication, formation, documentation...
- Animation réseau d'agents moteurs

UNE ADMINISTRATION EFFICIENTE : OPTIMISER LES COÛTS ET SÉCURISER LE SERVICE PUBLIC

La qualité des budgets et de leur exécution est certifiée

- Certification des budgets ; attestation de fiabilité des comptes et de l'information financière
- Processus de la chaîne inventaire
- Préparation, exécution et suivi des budgets articulés à la prospective et au PPIF
- Amélioration des délais de paiement (prémandatement et mandatement), grâce à une transformation profonde du process et la dématérialisation de la chaîne comptable
- Suivi par les services des ACP
- Travail partenarial avec la Trésorerie

Une culture de gestion et de pilotage est diffusée par des outils financiers et fiscaux fiabilisés

- Diffusion d'une culture de gestion : dialogue budgétaire, RESEDA, dialogue avec les marchés
- Suivi d'exécution budgétaire (SID, requêtes de préparation budgétaires disponibles sur :T, partage des tableaux de bord mensuels...)
- Changement de logiciel de gestion financière et donc de système d'information financière
- Réseau CORIOLIS

Les moyens matériels sont sécurisés et la sinistralité est maîtrisée

- Maîtrise de la sinistralité : diminution de la sinistralité automobile de 10%, développement de la prévention et de l'auto-assurance
- Sécurité des bâtiments ; accueil sécurisé et vidéosurveillance

Le cadre juridique de la Métropole est clair, partagé et respecté

- Définition des modalités de recours au conseil juridique
- Conseil et avis (actes institutionnels, délibérations...)
- Gestion des contentieux
- Sollicitation et conseil sur recours aux prestations externes
- Diffusion culture juridique : formations élargies
- RGPD (création d'un service commun)
- Référent déontologue
- Accès aux documents administratifs

## UNE ADMINISTRATION EFFICACIE : OPTIMISER LES COÛTS ET SÉCURISER LE SERVICE PUBLIC

### Une politique de commande publique responsable est mise en oeuvre

- Mise en oeuvre de l'achat responsable, Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER)

  - Pilotage des priorités politiques, outil de suivi et d'orientation; contrôle de gestion des achats (indicateurs, animation DG, contrôle...)*

  - Amélioration de la performance économique des achats*

  - Achats durables : objets, clauses et critères environnementaux*

  - Clauses d'insertion et chantiers d'insertion*

  - Contrôle et évaluation de la mise en oeuvre*

- Professionnalisation de l'achat stratégique

  - Définition des priorités à partir de la cartographie des achats*

  - Mise en place de la cartographie des achats & prise en charge des achats par grandes familles: véhicules, bâtiments, moyens d'information, EPI, traites*

  - Analyse besoin, sourcing, benchmark, sélection et suivi des fournisseurs*

  - Contrôle de gestion des achats*

- Sécurisation des procédures de passation des marchés publics pour Métropole, SMMAG, SABF

- Passation des marchés

- Execution des marchés

- Accès des TPE/PME à la commande publique

  - Soutien au tissu économique local*

  - Portail de l'achat public*

  - Assises de l'achat public*

- Dématérialisation des marchés publics via la GED

- Diffusion de la culture marchés publics : formations en interne et formalisation des procédures

- Charte de déontologie et bonnes pratiques en matière de commande publique: une pour les techniciens et une pour les élus



# INDEX

## PAR DIRECTION

<b>CABINET</b> .....42, 46	<b>DIRECTION IMMOBILIER ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL</b> .....53, 54, 57, 59	<b>MISSION RENOUVELLEMENT URBAIN</b> .....26, 28, 32	<b>DIRECTION DEVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b> .....20, 21, 22, 26
<b>SMMAG</b> .....29, 34, 35, 44	<b>DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE ET DES ACHATS</b> .....57, 60	<b>DIRECTION FONCIER HABITAT</b> .....21, 26, 30, 31	<b>PÔLE ENVIRONNEMENT ET SERVICES PUBLICS</b>
<b>COLLÈGE DE DIRECTION GÉNÉRALE</b> .....42, 44, 49	<b>DIRECTION DE L'ADMINISTRATION</b> .....54, 59, 60	<b>DIRECTION URBANISME AMENAGEMENT</b> .....10, 26, 32, 34, 35	<b>MISSION AFFAIRES FUNÉRAIRES ET FOURRIÈRE ANIMALE</b> .....36, 37
<b>MISSION PROTOCOLE ET SERVICE AUX ELUS</b> .....42, 44	<b>DIRECTION RESSOURCES HUMAINES</b> .....49, 50, 51, 52, 58	<b>SERVICE SYSTEME D'INFORMATION TERRITORIALE</b> .....34, 45, 55, 56	<b>DÉPARTEMENT EAU</b> .....11, 29, 36, 40
<b>COMMUNICATION</b> .....46	<b>PÔLE PERFORMANCE ET TRANSFORMATION NUMÉRIQUE</b>	<b>SERVICE AGRICULTURE FORET BIODIVERSITE MONTAGNE</b> .....10, 12, 15	<b>DIRECTION COLLECTE TRAITEMENT DECHETS</b> .....16, 37, 57
<b>MISSION COOPÉRATION</b> .....44	<b>DÉPARTEMENT DES RESSOURCES NUMERIQUES</b> .....45, 55, 56, 58	<b>PÔLE COHÉSION SOCIALE</b>	<b>DIRECTION TRANSITION ENERGETIQUE</b> .....13, 14, 29, 38, 57
<b>DIRECTION CLIMAT TRANSITIONS CONTRACTUALISATIONS</b> .....8, 9, 10, 35, 57, 58	<b>DIRECTION STRATEGIE INNOVATION RELATIONS CITOYENNES</b> .....8, 42, 44, 45, 48, 49, 54	<b>DIRECTION DÉVELOPPEMENT SOCIAL</b> .....18, 28, 29, 31, 35	<b>PÔLE PROXIMITÉ ET ESPACES PUBLICS</b>
<b>PÔLE RESSOURCES DÉPARTEMENT DES FINANCES ET DU CONTROLE DE GESTION</b> .....42, 43, 44, 45, 48, 59	<b>DIRECTION INSTITUTION JURIDIQUE INTERCOMMUNALITE</b> .....42, 43, 59	<b>DIRECTION INSERTION EMPLOI</b> .....18, 19, 28	<b>DIRECTION INGENIERIE ET RESSOURCES ESPACE PUBLIC / DIRECTIONS TECHNIQUES DE SECTEURS</b> .....16, 34, 35, 37, 38, 39, 40
<b>MISSION ORGANISATION MÉTHODES ET COMMUNICATION INTERNE</b> .....51, 53	<b>PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	<b>PÔLE ÉCONOMIE ET ATTRACTIVITÉ</b>	<b>DIRECTION MAITRISE OUVRAGE ESPACE PUBLIC</b> .....10, 12, 26, 32, 34, 35, 39, 58
<b>DIRECTION SANTE PREVENTION SECURITE - SERVICE COMMUN</b> .....50, 51, 52, 53	<b>MISSION RISQUES</b> .....10, 12, 32, 38	<b>DIRECTION ATTRACTIVITE INNOVATION EQUIPEMENTS INTERET METROPOLITAIN</b> .....21, 22, 23, 24, 25	

# INDEX

## DES ACRONYMES

**AAP** : Appel à Projets

**ADEME** : Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie

**ADS** : Autorisation Droit des Sols

**AJ** : Accident de trajet

**ALEC** : Agence locale de l'énergie et climat

**AMARIS** : Association des communes pour la maîtrise des risques technologiques majeurs

**AMI** : Appel à Manifestation d'Intérêts

**ANEM** : Association Nationale des élus de la Montagne

**ANRU** : Agence Nationale Rénovation Urbaine

**AT** : Accident de travail

**BEI** : Banque européenne d'investissement

**BOE** : Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi

**BOM** : Bennes à Ordures Ménagères

**C2D** : Conseil de Développement

**CADO** : Comité d'Accompagnement Des Organisations

**CCIAG** : Compagnie de Chauffage

**CCPV** : Conseils citoyens politique de la ville

**CCSPL** : Commission consultative des services publics locaux

**CEE** : Certificats d'Economie d'Energie

**CEREMA** : Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement

**CHAI** : Centre hospitalier Alpes Isère

**CIA** : Complément indemnitaire annuel

**CISPD** : Comité Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

**CLECT** : Commission locale d'évaluation des charges transférées

**CODASE** : Comité Dauphinois d'action socio-éducative

**CPER** : Contrat de Plan Etat-Région

**CRTE** : Contrat de relance et de transition écologique

**CT** : Comité Technique

**CU** : Comité usagers

**CVB** : Contrat vert et bleu

**CVCM** : « Cœur de Ville Cœur de Métropole »

**DMA** : Déchets Ménagers et Assimilés

**DO** : Directions Opérationnelles

**DSIL** : Dotation de soutien à l'investissement local

**DSP** : Délégation de Services Publics

**ENR** : Energies Renouvelables

**EPCC** : Etablissement Public de Coopération Culturelle

**EPFL-D** : Etablissement Public Foncier Local du Dauphiné

**EPI** : Équipement de Protection Individuel

**EPL** : Entreprises Publiques Locales

**ESAD** : Ecole supérieure d'arts et design Grenoble-Valence

**ESRI** : Enseignement supérieur recherche et innovation

**ESS** : Economie Sociale et Solidaire

**FAJ** : Fonds d'Aides aux Jeunes

**FEDER** : Fonds européen de développement régional

**FSE** : Fonds Social Européen

**GAM** : Grenoble Alpes Métropole

**GED** : Gestion Electronique des Documents

**GEMAPI** : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

**GER** : Gros Entretien Renouvellement

**GES** : Gaz à Effets de Serre

**GMAO** : Gestion de Maitrise d'Ouvrage Assistée

**GNV** : Gaz Naturel de Ville

**GPECT** : Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territorialisée

**GRC** : Gestion de la Relation Citoyenne

**GRU** : Gestion de la Relation Usagers

**GUSP** : Gestion urbaine et sociale de proximité

**IBEST** : Indicateur de bien-être soutenable et territorialisé

**IRMA** : Institut des risques majeurs de Grenoble

**MD** : Congé de longue durée

**MI** : Maladie imputable au service

**MIN** : Marché d'Intérêt National

**ML** : Congé de longue maladie

**MNEI** : Maison de la Nature et de l'Environnement

**MO** : Maladie ordinaire

**MP** : Maladie professionnelle

**OBS'Y** : Réseau des observatoires de la région grenobloise

**OMA** : Ordures Ménagères et Assimilés

**OMR** : Ordures Ménagères Résiduelles

**ONF** : Office national des forêts

**OPAH** : Opérations programmées d'amélioration de l'habitat

**OT** : Office du Tourisme

**PAE** : Plan d'Administration Exemple

**PAEN** : Périmètres de Protection des Espaces Naturels et Agricoles Périurbains

**PAIT** : Projet Alimentaire interTerritorial

**PAPI** : Programmes d'Action Prévention Inondations

**PCAEM** : Plan Air Energie Climat Métropolitain

**PDS** : Plan de Sauvergarde

**PEFC** : Programme de reconnaissance des certifications forestières

**PEM** : Pôles d'échanges multimodaux

**PIA** : Programme investissement d'avenir

**PICS** : Plan InterCommunal de Sauvergarde

**PLH** : Plan Local de l'Habitat

**PLIE** : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

**PLUI** : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

**PNR** : Parc Naturel Régional

**POPSU** : Plateforme d'observation des projets et stratégies urbaine

**PPF / PPI** : Plan pluriannuel de fonctionnement / Plan Pluriannuel d'investissement

**PPRI** : Plan de prévention du risque inondation

**PPRN** : Plan de prévention des risques naturels

**PPRT** : Prévention des Risques Naturels Technologiques

**PRE** : Programme de Réussite Éducative

**PV** : Photovoltaïque

**QPV** : Quartier politique de la ville

**QVA** : Quartier en veille active

**RIFSEEP** : Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

**RNR** : Réserves Naturelles Régionales

**RODP** : Redevance d'Occupation du Domaine Public

**ROTT** : Réforme d'Organisation du Temps de Travail

**RPS** : Risques Psycho-Sociaux

**RSE** : Responsabilité sociale entreprise

**RU** : Rénovation urbaine

**SABF** : Site du Bois Français

**SAFER** : Société d'aménagement foncier et d'établissement rural

**SAR** : Schéma d'Aménagement Régional

**SCOT** : Schéma de cohérence territoriale

**SDDECI** : Schéma de défense extérieure contre l'incendie

**SEM** : Société d'économie mixte

**SIAE** : Société de l'insertion par l'activité économique

**SID** : Système d'Information Décisionnel

**SMMAG** : Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise

**SPASER** : Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables

**SPEE** : Service Public de l'Efficacité Énergétique

**SRU** : Solidarité et Renouvellement Urbain

**SYMAA** : Syndicat Mixte Alpes Abattage

**SYMBHI** : Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère

**TEOMI** : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative

**TEPCV** : Territoires à Energie Positive pour la croissance verte

**TPE / PME** : Très petites entreprises / Petites entreprises

**TZCLD** : Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

**UGA** : Université Grenoble Alpes

**VDG** : Ville de Grenoble

**VUL** : Véhicules Utilitaires Légers

**ZAE** : Zones d'Activités Economiques

**ZAN** : Zéro Artificialisation Nette

**ZFE** : Zones à Faible Emissions

**ZIZA** : Zones industrielles et zones d'activités

# LES CERCLES

## INTERSERVICES



### ÉDUCATION ENVIRONNEMENT

- Les habitants sont rendus acteurs de la transition écologique  
p. 8



### JEUNESSE

- La métropole contribue à l'autonomisation des jeunes sur son territoire et notamment sur les quartiers prioritaires  
p. 29



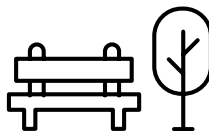
### AMÉNAGEMENT URBAIN

- Les grands projets d'aménagement soutiennent le développement polycentrique de la Métropole  
p. 26



### MONTAGNE

- Les coopérations avec les territoires voisins améliorent la qualité et l'efficacité du service public pour les habitants du bassin de vie grenoblois  
p. 44
- Une stratégie touristique éco-responsable et innovante conforte le tourisme d'affaires et développe le tourisme d'agrément en lien avec les partenaires du tourisme et les massifs  
p. 25



### ESPACES PUBLICS

- Les espaces publics sont réaménagés pour encourager les mobilités durables et transformer les usages
- La maîtrise d'ouvrage métropolitaine est organisée et performante  
p. 35
- L'aménagement et la végétalisation permettent d'adapter le territoire au dérèglement climatique  
p. 10



### EAU DANS LA VILLE

- Le patrimoine de l'eau est géré durablement : le préventif est privilégié au curatif  
p. 40
- Les milieux naturels sont protégés des pollutions en respectant les obligations réglementaires  
p. 11
- L'aménagement et la végétalisation permettent d'adapter le territoire au dérèglement climatique  
p. 10



### COOPÉRATION ET SATELLITES

- Les coopérations avec les territoires voisins améliorent la qualité et l'efficacité du service public pour les habitants du bassin de vie grenoblois
- La Métropole force de proposition à l'échelle du grand territoire (Auvergne-Rhône-Alpes/Département/Etat)
- L'ensemble des satellites est partie prenante du service public métropolitain  
p. 44



### BIODIVERSITÉ

- La biodiversité sur le territoire est protégée et valorisée  
p. 12



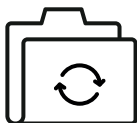
## **DONNÉE**

- La stratégie locale de la donnée génère de la valeur sur le territoire  
p. 45
- La Métropole organise, rend accessible et sécurise la donnée, de sa production à son archivage et sa valorisation  
p. 56
- La Métropole s'inscrit dans la transition numérique (les outils, les compétences, l'organisation, les nouvelles pratiques de travail)  
p. 55



## **UNIVERSITÉ - RECHERCHE**

- Les connaissances sur les besoins présents et émergents éclairent les décisions  
p. 42
- Le pôle universitaire augmente son attractivité, sa visibilité internationale ainsi que son dialogue avec la Métropole  
p. 24



## **PROGRAMME AGENCE URBANISME**

- Coordonner l'élaboration et le suivi du programme annuel de l'agence d'urbanisme



